

Perspectives

ÉLECTORALES



Les jeunes et les élections



**Pourquoi sont-ils moins
nombreux à voter?**

Comment peut-on les mobiliser?

Table des matières

VOL. 5 • N° 2 • JUILLET 2003



Rédacteur en chef

F. Leslie Seidle

Gestionnaire, Services de publication

Francine Dalphond

Directeur de la rédaction

Wayne Brown

Pour plus de renseignements, veuillez
communiquer avec Élections Canada :
Téléphone : 1 800 463-6868

www.elections.ca

© ÉLECTIONS CANADA 2003
ISSN 1488-3538
EC 91827

TOUS DROITS RÉSERVÉS
IMPRIMÉ AU CANADA



Eleanor Milne, Chris Fairbrother
et Marcel Joannis

Le Vote (1979-1980)

Calcaire de l'Indiana, 121,9 x 182,8 cm,
Chambre des communes, Ottawa

Le Vote est une sculpture qui orne le
mur est de la Chambre des communes.
Les quatre têtes aux longs cheveux
qui forment la base de cette sculpture
entonnent les premières syllabes de
l'hymne national : « O-Ca-na-da ».

Photo de la page couverture : Getty Images

- 1 Message du directeur général des élections
- 3 Les jeunes et les élections
 - 3 La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes
Jon H. Pammett et Lawrence LeDuc
Une nouvelle étude sur les raisons de la baisse de la participation des jeunes
 - 9 La politique électorale : où sont passés les jeunes?
Elisabeth Gidengil, André Blais, Neil Nevitte et Richard Nadeau
L'intérêt envers la politique est un facteur déterminant dans le vote des jeunes
 - 15 Examen du déclin de la participation électorale chez les jeunes du Canada
Brenda O'Neill
Les jeunes Canadiens sont plus susceptibles que leurs aînés de croire que le vote n'est pas important, mais ils ne sont pas plus désabusés de la démocratie
 - 20 La participation électorale et le manque de connaissances
Paul Howe
Le niveau des connaissances en politique aide à expliquer pourquoi les groupes plus jeunes votent moins
 - 26 Augmentation de l'inscription des jeunes électeurs : de meilleures pratiques pour toucher les jeunes électeurs
Keith Archer
Une étude des démarches visant à favoriser l'inscription des jeunes en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni
 - 31 L'art de vendre la participation électorale à la génération MusiquePlus
Phillip Haid
Quelques idées d'une perspective de marketing social pour redonner un sens à la politique pour les jeunes
 - 36 À quel âge est-on prêt à voter? La participation des jeunes à la vie collective
Raymond Hudon et Bernard Fournier
Des enquêtes menées auprès des élèves du Québec suggèrent qu'il est plus important de les préparer au vote que d'abaisser l'âge du vote
 - 42 Abaisser l'âge de voter : le débat et les expériences européennes
Kees Aarts et Charlotte van Hees
Nouveaux débats sur l'octroi du droit de vote à partir de 16 ans
 - 47 « Rush the Vote »
Wayne Brown
Des artistes font la promotion du vote auprès des jeunes

Élections Canada est l'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux

Perspectives électorales est une publication préparée par Élections Canada. Elle est publiée trois fois par année. Cette publication s'adresse aux personnes qui s'intéressent aux dossiers liés aux élections : les universitaires, les parlementaires, le personnel d'organismes électoraux au Canada et à l'étranger, les directeurs du scrutin et leurs adjoints ainsi que les employés d'Élections Canada. Les opinions exprimées par les auteurs ne reflètent pas nécessairement

celles du directeur général des élections du Canada.

Nous acceptons les articles et les photos susceptibles d'intéresser les lecteurs de *Perspectives électorales*, mais nous ne nous engageons pas à les publier. Lorsque nous les retenons, nous nous réservons le droit de les modifier, au besoin, pour des raisons d'espace ou de clarté.

Veillez faire parvenir lettres et propositions d'articles et de photos à l'adresse suivante : Wayne Brown, directeur de la rédaction, *Perspectives électorales*, Élections Canada, 257, rue Slater, Ottawa (Canada) K1A 0M6 (wayne.brown@elections.ca).



Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections du Canada

Les jeunes et les élections

La démocratie est fondée sur le droit des citoyens de participer à la prise des décisions qui les concernent et à la formulation des règles sociales auxquelles ils se soumettent. Ces droits fondamentaux ne prennent tout leur sens que lorsque les citoyens participent, le plus activement possible, à la vie publique. Le vote est une manifestation essentielle d'un tel engagement.

Le présent numéro spécial de *Perspectives électorales* est consacré à l'un des grands défis confrontant la démocratie canadienne contemporaine : le déclin de la participation électorale depuis dix ans, plus particulièrement chez le plus jeune groupe d'électeurs admissibles. Bien que cette tendance ne soit pas entièrement nouvelle, ni propre au Canada, elle pourrait s'accroître si aucune mesure n'est prise pour l'arrêter.

La participation aux élections fédérales au Canada, qui était en moyenne de 75 % de la Deuxième Guerre mondiale à 1988, a chuté en 1993, puis en 1997. À la dernière élection générale en 2000, la participation électorale est tombée à tout juste plus de 64 % des électeurs inscrits. On trouve particulièrement inquiétantes les constatations d'une importante étude menée par les professeurs Jon Pammett (Université Carleton) et Lawrence LeDuc (Université de Toronto) selon lesquelles à peine environ le quart (25,4 %) des Canadiens admissibles de 18 à 24 ans ont voté à l'élection générale de 2000.

Je suis heureux que les auteurs de tous les articles publiés dans le présent numéro aient accepté de partager leurs recherches et leurs analyses sur le déclin de la participation électorale chez les jeunes. Dans leur ensemble, les articles nous apprennent que les raisons pour lesquelles les jeunes Canadiens n'exerçaient pas leur droit de vote autant que leurs aînés étaient de plus faibles connaissances politiques, un sentiment d'apathie, la baisse du sentiment que le vote est une obligation civique, ainsi que le contact limité avec les partis politiques et les candidats.

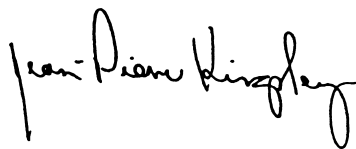
Comme je l'ai mentionné dans mon discours lors du Symposium sur la participation électorale au Canada à l'Université Carleton le 21 mars 2003, Élections Canada est déterminé à régler le problème de la baisse de participation électorale chez les jeunes électeurs canadiens. Des mesures seront mises en œuvre d'ici à la prochaine élection fédérale, tandis que d'autres seront lancées à la suite de consultations et, dans certains cas, de projets pilotes.

Élections Canada s'efforcera de favoriser la compréhension du processus électoral chez les jeunes Canadiens par le biais de campagnes d'information et d'initiatives conjointes avec des organismes que l'éducation civique intéresse. Par exemple, l'organisme, en partenariat avec La câblo-éducation, élabore un nouveau programme d'éducation des électeurs à l'intention des étudiants. Lors d'un concours qui sera organisé cet automne dans chaque province et territoire, les jeunes de 16 à 18 ans seront invités à créer pour leurs pairs des communiqués vidéo d'intérêt public de 30 secondes sur l'importance du processus démocratique et du vote.

Nous veillerons aussi à simplifier le plus possible l'accès au processus électoral, tant pour les jeunes que pour l'ensemble de l'électorat. Durant la prochaine élection générale, Élections Canada lancera des initiatives d'inscription visant particulièrement les résidences et les quartiers d'étudiants. En outre, nous placerons un nombre accru de bureaux de vote à des endroits auxquels les jeunes ont facilement accès. Nous prévoyons également envoyer aux citoyens canadiens, à la suite de leur 18e anniversaire, une carte présentant un message du directeur général des élections les félicitant d'avoir atteint l'âge de voter et leur rappelant de s'inscrire.

Comme nous reconnaissons la nécessité d'un effort concerté pour remédier à la baisse de participation électorale chez les jeunes, Élections Canada organisera un forum national sur la participation électorale des jeunes à Calgary, les 30 et 31 octobre. Ce forum réunira des représentants des groupes de jeunes, d'Autochtones, d'entreprises, de syndicats, de partis politiques et d'organismes privés, ainsi que des universitaires, des chercheurs et les médias. Les participants échangeront des renseignements sur les activités permettant de remédier à cette baisse et feront des suggestions sur d'autres mesures.

J'invite les parlementaires et les partis politiques, ainsi que les dirigeants d'entreprise et civils, les représentants des jeunes et les médias à prendre part à un dialogue national sur la recherche de façons d'encourager plus de jeunes Canadiens à voter. Sans efforts concertés, il est probable que la participation électorale continuera de décroître. Il nous faut réagir. ✖



Jean-Pierre Kingsley



La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes

Jon H. Pammett

Professeur en science politique, Université Carleton

Lawrence LeDuc

Professeur de science politique, Université de Toronto

La participation électorale au Canada est descendue à un creux historique à l'élection générale fédérale de novembre 2000, ce qui a suscité l'inquiétude des universitaires, des médias et d'un public averti. Bien que les universitaires s'intéressant à la vie politique étudient depuis longtemps la participation électorale, les raisons de son brusque déclin demeurent obscures. Il est cependant évident qu'il n'est pas uniquement lié à la plus récente élection générale fédérale, puisque le taux de participation a baissé à chacune des trois dernières élections générales. Il n'est pas non plus nécessairement lié aux enjeux et événements politiques propres au Canada. En effet, la participation électorale décroît aussi dans plusieurs autres pays industrialisés; par exemple, aux dernières élections législatives en France, elle a atteint un niveau aussi bas que celui du Canada. Au Royaume-Uni, elle est descendue encore plus bas.

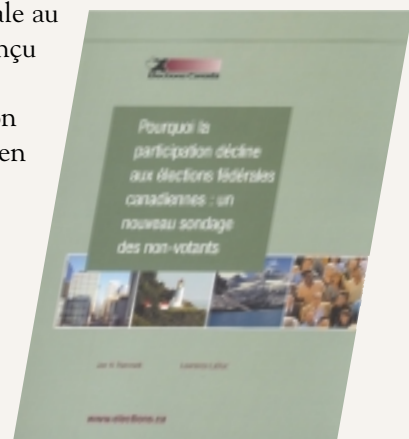
Répercussions de la baisse de participation

La question de la participation électorale prend davantage d'importance dans les discussions publiques au Canada et à l'étranger, à la fois en raison de l'amplitude de son récent déclin et des conclusions que l'on en tire. Des observateurs relient de plus en plus la baisse de participation aux élections à certains des problèmes fondamentaux de la démocratie moderne. Ainsi, le manque d'enthousiasme du public face à l'un des exercices démocratiques les plus fondamentaux relèverait d'un « déficit démocratique » plus large et pourrait avoir de graves conséquences pour la santé du système politique démocratique. En outre, si l'effet des facteurs politiques et sociaux à l'origine de la baisse de la participation électorale

se prolonge, le problème pourrait accabler le système politique pendant de longues années. À titre d'exemple, si la tendance à la baisse se maintient d'une génération à l'autre, on peut prévoir que la participation électorale continuera de diminuer encore longtemps, simplement par suite du processus normal de renouvellement de la population. Une telle interprétation a déjà été suggérée par le professeur Blais et ses collègues dans leur analyse de la faible participation électorale à l'élection de 2000¹.

Étude des votants et des non-votants

Afin d'examiner plus systématiquement les causes et conséquences possibles d'un prolongement du déclin de la participation électorale au Canada, nous avons conçu et mené un nouveau sondage en collaboration avec Élections Canada en avril 2002². Le plan d'échantillonnage comportait une courte entrevue préliminaire avec un grand nombre de Canadiens (5 637), ainsi qu'une entrevue plus longue avec 960 personnes ayant déclaré avoir voté à l'élection générale fédérale de 2000 et



Les résultats du sondage se trouvent sous la rubrique Lois et politiques électorales du site Web d'Élections Canada (www.elections.ca).

960 personnes ayant déclaré ne pas avoir voté à cette élection. Nous avons ainsi obtenu des entrevues avec un groupe beaucoup plus grand de non-votants que lors des sondages électoraux généralement menés au Canada. Le sondage a été conçu afin d'analyser une grande variété d'explications concernant l'abstention en général, et plus particulièrement la montée de l'abstention aux trois dernières élections fédérales. Le présent article examine trois des plus importantes conclusions du sondage : les tendances générationnelles de l'abstention du vote, leurs raisons et les perceptions des électeurs plus jeunes et plus âgés concernant les solutions possibles au problème.

Le tableau 1 illustre une tendance claire au déclin de la participation électorale d'une génération de Canadiens à l'autre depuis au moins les dix dernières années³. Les taux d'abstention des trois cohortes de nouveaux électeurs à chacune des trois dernières élections fédérales est frappant⁴. À peine plus d'une personne sur cinq admissibles à voter pour la première fois en 2000 ont choisi d'exercer leur droit de vote. Les chiffres sont légèrement plus positifs pour les cohortes d'électeurs qui étaient admissibles à voter pour la première fois en 1997 et en 1993. Même ceux qui ont acquis le droit de vote à la fin de la période Trudeau (1974 à 1980) ont voté en 2000 à un taux inférieur à celui des cohortes plus âgées. Les électeurs devenus admissibles durant la période Mulroney (âgés de

Photo : Élections Canada



Les participants au Symposium sur la participation électorale au Canada (21 mars 2003, à Ottawa) ont discuté des moyens de favoriser le vote des jeunes électeurs.

30 à 37 ans en 2000) n'ont voté qu'à 54 % en 2000.

Bien entendu, il n'est pas inhabituel d'enregistrer de faibles taux de participation électorale chez les jeunes. Cette tendance est étudiée en profondeur dans les articles sur l'abstention du vote au Canada et à l'étranger. Cependant, les taux plus faibles chez les jeunes étaient généralement associés à des caractéristiques de comportement relatives au cycle de vie. À mesure que la population vieillit, elle devient plus consciente de la politique et s'engage davantage. Il est donc naturel que les taux de participation électorale augmentent avec l'âge selon les changements normaux liés au cycle de vie.

Le taux de participation devrait également augmenter par suite du relèvement

du niveau de scolarité. Toutefois, selon nos données, cette augmentation est beaucoup plus lente que par le passé et de nombreux jeunes électeurs commentent le cas échéant à exercer leur droit de vote à un âge moyen beaucoup plus avancé⁵. Si cette tendance se maintient, le taux de participation continuera de diminuer avec le renouvellement de la population, chaque génération de nouveaux électeurs étant moins portée à voter et s'intégrant à l'électorat plus tard. Comme rien n'indique encore un ralentissement de cette baisse progressive, la participation aux élections ultérieures à celle de 2000 pourrait être encore plus faible. Une telle tendance pourrait avoir des répercussions graves pour la démocratie du Canada – pour le caractère démocratique du mandat des gouvernements, le type de candidats élus et même le type d'enjeux examinés.

Tableau 1
Vote et abstention en 2000, par cohorte d'âge

Vote en 2000 (%)	Âge en 2000 (première admissibilité)								Total (%)
	68+ (-1953)	58-67 (1957-1963)	48-57 (1968-1972)	38-47 (1974-1980)	30-37 (1984-1988)	25-29 (1993)	21-24 (1997)	18-20 (2000)	
Oui	83	80	76	66	54	38	28	22	61
Non	17	20	24	34	46	62	73	78	39

N = 2 467 (pondéré)

Motifs d'abstention

Un grand nombre des questions du sondage étaient ouvertes et permettaient aux répondants de donner plus d'une réponse, dans leurs propres mots. De cette façon, nous avons pu examiner en profondeur certains des sentiments et attitudes à la source du déclin de la participation électorale au Canada. La possibilité de comparer les réponses des répondants plus âgés et plus jeunes, ainsi que des votants et des non-votants, nous éclaire sur le problème de l'abstention du vote chez les jeunes. Nous avons demandé aux répondants qui ont déclaré ne pas avoir voté à l'élection générale fédérale de 2000 les raisons de leur abstention, que nous avons regroupées en trois grandes catégories indiquées au tableau 2 :

désintérêt, négativisme et raisons personnelles / administratives⁶. Le tableau 2 montre des écarts intéressants concernant les motifs d'abstention des différents groupes d'âge. Notamment, les répondants les plus jeunes, ceux âgés de 18 à 24 ans en 2000, exprimaient moins souvent des sentiments négatifs envers les candidats, les partis et les chefs que ceux des groupes plus âgés. Toutefois, ils invoquaient beaucoup plus des raisons personnelles ou administratives, en particulier qu'ils étaient trop occupés. Ils étaient aussi plus susceptibles de rencontrer des problèmes

d'inscription. En outre, le niveau de désintérêt était plus élevé dans les deux groupes d'âge les plus jeunes.

Les répondants les plus âgés étaient les plus touchés par des problèmes de santé et par l'absence de leur circonscription au moment de l'élection. Il est cependant à noter qu'il y avait beaucoup moins de non-votants dans l'ensemble des cohortes de répondants plus âgés. Les groupes d'âge de la mi-trentaine

Photo : Wayne Braun



Selon l'étude, on estime que seulement le quart des électeurs admissibles de 18 à 24 ans ont voté à la plus récente élection générale du Canada, en 2000.

Tableau 2
Principaux motifs d'abstention à l'élection de 2000
(question ouverte; réponses multiples; % des répondants)

	Âge en 2000					Total
	55+	45-54	35-44	25-34	18-24	
Désintérêt	32	30	34	41	39	37
Non intéressé; ne s'en souciait pas; apathie	23	18	20	27	28	25
Vote inutile; ne compte pas; issue connue d'avance	8	10	10	11	7	9
Oublié; ne savait pas	2	0	1	2	4	2
Trop compliqué; confusion	0	2	3	1	0	1
Négativisme	30	50	46	32	27	34
N'aimait aucun des candidats / partis / enjeux	12	23	21	14	14	16
Manque de confiance envers les candidats / partis / chefs	15	21	17	14	6	13
Manque d'information sur les candidats / partis / enjeux	1	3	5	3	6	4
Mécontentement régional	2	3	3	1	1	1
Raisons personnelles / administratives	46	33	28	35	43	37
Trop occupé par le travail / l'école / la famille	4	3	12	14	23	14
Hors de la circonscription / province / pays	22	9	8	11	8	10
Problèmes d'inscription	3	7	3	5	7	6
Maladie, problèmes de santé	12	8	2	2	*	3
Ne savait pas où ni quand; problèmes avec le bureau de scrutin; transport	5	3	3	2	4	3
Déménagement	0	3	1	1	1	1
Autre	5	3	5	3	5	4
Motifs religieux	4	2	2	1	1	2
Autre; inclassable; vague; aucun	1	1	3	2	4	2
N =	101	109	171	331	347	1 059

*moins de 1 %

Tableau 3
Raisons perçues de la faible participation des jeunes
(question ouverte; réponses multiples; % des répondants)

	Moins de 25 ans	25 ans et plus
Non intégrés	79	71
Éloignés de la politique en raison de l'âge; ne se sentent pas représentés, liés	40	37
Manque d'information, de compréhension, de connaissances	34	27
Manque d'encouragements	2	4
Trop occupés, trop mobiles	3	3
Désengagement	51	59
Désintérêt, apathie	31	30
Négativisme, cynisme, désillusion	9	14
Méfiance envers le système / les politiciens	7	9
Irresponsabilité, rébellion, paresse	4	6
Autre	2	4
Ne sait pas	0	*
	N = 386	1 420

*moins de 1 %

à la mi-cinquantaine mentionnaient plus souvent des raisons liées aux sentiments négatifs à l'égard des politiciens que les groupes les plus âgés et les plus jeunes.

Dans le sondage, nous avons demandé aux répondants de donner des explications possibles au manque de participation électorale des jeunes. Les réponses (tableau 3) formaient deux grandes catégories : celles reliées au manque d'intégration des jeunes dans le système politique, et celles suggérant que le problème découle de l'apathie ou de la méfiance des jeunes envers la politique. Manifestement, la majorité des Canadiens pensent que les jeunes ne votent pas parce qu'ils se sentent à l'écart des rouages du système politique ou parce qu'ils manquent d'information à son sujet. La première explication, le sentiment d'éloignement de la politique, comprend des réponses comme celles-ci :

- les jeunes ne croient pas que le gouvernement les représente ou se soucie de leurs idées, de leurs besoins et de leurs problèmes;

- la différence d'âge éloigne les jeunes du processus politique et des politiciens;
- les partis ne font pas d'efforts pour les rejoindre ou ne sont pas à leur écoute;

Manifestement, la majorité des Canadiens pensent que les jeunes ne votent pas parce qu'ils se sentent à l'écart des rouages du système politique ou parce qu'ils manquent d'information à son sujet.

- les jeunes sentent que la politique ne les touche pas, peut-être parce qu'ils n'assument pas encore les responsabilités qui sont au cœur des débats politiques;
- personne n'écoute les jeunes; ils n'ont pas voix au chapitre.

Il y a donc un fort sentiment que les jeunes n'ont pas de lien avec le système politique actuel et que, par ailleurs, ils ne sont pas assez informés sur les divers aspects de la politique : les candidats, les partis et les enjeux. Ils manquent

aussi de connaissances sur la façon dont la politique peut influencer leur vie. Ce sont d'ailleurs des facteurs que 34 % des jeunes mentionnent eux-mêmes. Dans l'ensemble, près des trois quarts des répondants au sondage, dont 80 % des répondants de moins de 25 ans, ont donné une réponse classée dans la catégorie « Non intégrés ».

Les explications de l'abstention chez les jeunes comportaient aussi souvent des raisons classées dans la catégorie « Désengagement ». Des raisons de cet ordre ont été invoquées par 59 % des répondants de plus de 25 ans et 52 % des jeunes. La plus grande partie de ces réponses décrivent simplement les jeunes comme désintéressés ou apathiques face au vote. Certains répondants attribuent cependant aux jeunes une attitude plus volontairement et activement négative face à la politique ou aux élections. En effet, les répondants plus âgés estiment davantage que les jeunes sont moins enclins à voter parce qu'ils sont cyniques ou désenchantés de la politique, dégoûtés « des fausses promesses, de la malhonnêteté,

de l'hypocrisie, de la corruption et du négativisme » qui semblent parfois caractériser la vie politique, et réfractaires à participer à un exercice « inutile ». Pour certains répondants,

les jeunes manquent de confiance envers les candidats, les partis ou le gouvernement ou n'aiment simplement pas ce qui se fait (ou ne se fait pas) en politique.

Comment stimuler l'intérêt des jeunes pour la politique?

Nous avons fait suivre la question sur les raisons du faible taux de participation chez les jeunes par une question sur les solutions possibles pour intéresser davantage les jeunes à la politique. Les

réponses sont présentées par groupe d'âge au tableau 4. La majorité des répondants ont mentionné « une meilleure éducation ou information ». Toutefois, les réponses sous cette catégorie étaient assez diversifiées, traitant de la nécessité de promouvoir l'éducation non seulement dans les écoles, mais aussi à la maison et dans les médias. Certains répondants ont aussi remarqué que les programmes d'information ou d'éducation devaient refléter les intérêts et les situations personnelles des jeunes afin de les intéresser davantage.

La notion de pertinence pour les jeunes apparaît aussi dans la catégorie suivante de réponses, portant sur les changements systémiques qui pourraient être apportés pour encourager l'engagement des jeunes. D'après le tableau 4, 27 % des répondants de moins de 25 ans ont l'impression que ceux qui déterminent l'ordre du jour politique devraient tenir compte davantage des enjeux touchant les jeunes, comme l'emploi, l'éducation et l'avenir des jeunes. Ce pourcentage est presque deux fois plus élevé que chez les répondants de 25 ans et plus.

D'autres changements suggérés dans cette catégorie portaient sur les améliorations qui pourraient encourager plus de jeunes à s'engager dans la politique, par exemple comme chefs, politiciens ou candidats. Peu de répondants ont mentionné le système électoral comme cible d'un changement potentiel. En fait, dans une série distincte de questions fermées à ce sujet, plus des trois quarts des répondants dans les groupes plus jeunes et plus âgés ont exprimé leur satisfaction générale concernant le fonctionnement du système électoral actuel⁷. Cependant, en réponse à une autre question, près des deux tiers des répondants ont déclaré être « passablement d'accord » pour que l'on introduise des réformes favorisant la représentation proportionnelle dans le système électoral⁸. Il

Tableau 4
Que devrait-on faire pour intéresser davantage les jeunes à la politique?
(question ouverte; réponses multiples; % des répondants)

	Moins de 25 ans	25 ans et plus
Meilleure éducation; information	47	53
Davantage de sensibilisation dans les écoles	23	24
Davantage de dialogue / de contact direct / d'éducation (en général)	9	13
Plus d'accent sur la pertinence au niveau individuel, avantages, emplois	8	10
Plus de publicité, de présence médiatique	8	4
Plus d'éducation à la maison	0	2
Changements au système politique; engagement	43	39
Enjeux plus pertinents pour les jeunes	27	15
Recrutement, engagement des jeunes	7	11
Candidats, politiciens, chefs plus jeunes	5	7
Meilleurs politiciens, chefs, partis	2	4
Réforme électorale; réforme démocratique	2	2
Changements de conduite politique	25	30
Gouvernement qui a de meilleurs rapports avec les jeunes, qui les comprend	11	14
Plus d'honnêteté, de responsabilité, d'obligation de rendre des comptes	6	11
Rendre la politique moins compliquée, plus intéressante, plaisante	8	5
Autre	2	2
Rien, ne sait pas	3	3
N =	332	1 184

n'en reste pas moins que la majorité des répondants s'oppose très clairement au vote obligatoire. Alors que le groupe de répondants les plus âgés se divise assez également sur la question, les répondants les plus jeunes sont les plus nombreux à s'opposer au vote obligatoire.

La question de la « pertinence » de la politique pour les jeunes revient dans la troisième catégorie du tableau 4 – celle des changements dans les actions ou la conduite des politiciens. Selon les répondants, les jeunes pourraient s'intéresser davantage à la politique si le gouvernement essayait de les rejoindre et les comprendre, afin qu'ils aient voix au chapitre dans les affaires publiques. Les autres répondants dans cette

catégorie parlaient davantage de la nécessité d'accroître l'honnêteté, la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes chez les politiciens. En réponse à une série de questions distincte, de nombreux répondants ont convenu que les nouveautés technologiques, telles que la possibilité du vote sur Internet, pourraient accroître la participation électorale des jeunes⁹.

Les conclusions du sondage nous aident à saisir l'ampleur du problème, sans nous indiquer clairement les solutions possibles. Il est évident que le déclin de la participation aux récentes élections est principalement attribuable aux jeunes et que selon la tendance démographique, ce déclin se poursuivra longtemps. Il en ressort de graves

répercussions sur les types d'enjeux soulevés dans l'arène politique, les types de candidats qui se présentent aux élections, les positions des partis ainsi que le fonctionnement même de la démocratie. Ce problème ne sera pas facile à résoudre et il mérite qu'on s'y attarde. La piste de solution est claire : faciliter le vote et le rendre plus significatif pour les nouveaux électeurs; accentuer la pertinence de la politique pour les jeunes; fournir à ceux-ci les outils dont ils ont besoin pour comprendre l'importance de la politique dans leur vie; et leur faire prendre part au processus politique de façon plus

directe. Si l'on n'apporte aucun changement profond à la conduite de la politique au Canada, ces objectifs pourraient rester hors d'atteinte encore longtemps. ✖

NOTES

1. André Blais et coll., *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the 2000 Canadian Election*, Peterborough (Ontario), Broadview Press, 2002, p. 45-63.
2. Le rapport « Nouveau sondage auprès de non-votants pour expliquer le déclin de la participation électorale aux élections fédérales canadiennes », effectué par le Centre de recherche Décima, peut être consulté en entier à www.elections.ca, sous la rubrique *Lois et politiques électorales*. Pour obtenir des précisions techniques, communiquer avec le Centre de recherche Décima ou Élections Canada.
3. Nous avons employé dans le calcul du tableau une pondération corrective pour rétablir les proportions totales de votants et de non-votants dans l'échantillon. On a attribué une pondération de 1 pour chaque non-votant de l'échantillon et de 0,34 pour chaque votant afin de simuler un échantillon de 2 467 répondants et un taux de vote de 61,3 %.
4. Les cohortes figurant au tableau 1 sont formées selon l'élection au cours de laquelle les répondants sont devenus admissibles au vote pour la première fois. Par exemple, pour avoir eu qualité d'électeur à l'élection générale de 1988, un répondant devait avoir au moins 30 ans en 2000.
5. Une analyse des études sur les élections canadiennes au cours des 30 dernières années, qui a également été menée par les auteurs pour le compte d'Élections Canada, montre clairement que chaque génération successive de personnes obtenant la qualité d'électeur comptait un taux de participation plus bas et commençait à prendre part aux élections à un âge moyen plus avancé. Jon H. Pammett et coll., *La participation électorale au Canada dans une perspective comparée*, rapport non publié rédigé pour Élections Canada, 2001, p. 71-74, 78-79.
6. Dans les tableaux 2, 3 et 4, les totaux de chaque catégorie doivent être considérés comme approximatifs puisque les répondants pouvaient donner plus d'une réponse par catégorie.
7. La question était la suivante : « De façon générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait du système électoral fédéral canadien ? » Parmi l'ensemble des répondants, 28 % ont déclaré être « très satisfaits », alors que 50 % ont déclaré être « assez satisfaits ».
8. La question sur le système de représentation proportionnelle était la suivante : « Dans quelle mesure seriez-vous d'accord à ce qu'un tel système d'élections fédérales soit introduit au Canada ? » Parmi les répondants, 22 % ont indiqué être « entièrement d'accord » et 44 % ont indiqué être « passablement d'accord ». Les différences d'opinion entre les groupes d'âge sur cette question étaient négligeables.
9. La majorité des répondants au sondage ont déclaré qu'ils étaient « très susceptibles » ou « assez susceptibles » d'opter eux-mêmes pour le vote par Internet. La proportion des réponses positives était plus élevée chez les répondants jeunes, mieux instruits, à revenu plus élevé et résidant en milieu urbain, ainsi que chez les répondants n'ayant pas voté en 2000.



La politique électorale où sont passés les jeunes?

Elisabeth Gidengil

*Professeur, Département de science politique
Université McGill*

André Blais

*Professeur, Département de science politique
Université de Montréal*

Neil Nevitte

*Professeur, Département de science politique
Université de Toronto*

Richard Nadeau

*Professeur, Département de science politique
Université de Montréal*

Un nombre sans précédent de jeunes Canadiens tournent le dos à la politique électorale. Les optimistes veulent croire qu'ils optent pour d'autres formes d'engagement politique, notamment en raison du fait que de nos jours, plus de jeunes Canadiens ont une formation universitaire que les générations de leurs parents et de leurs grands-parents.

Cette supposition est d'ailleurs renforcée par les médias qui diffusent des images de jeunes protestant contre la mondialisation ou la guerre en Iraq. Selon cet argument, la nouvelle génération de jeunes Canadiens très instruits est insatisfaite de la politique électorale traditionnelle et préfère des formes plus autonomes d'action politique. Cependant, comme le démontre le présent article, cette perception optimiste de la situation ne résiste pas nécessairement à l'examen des faits.

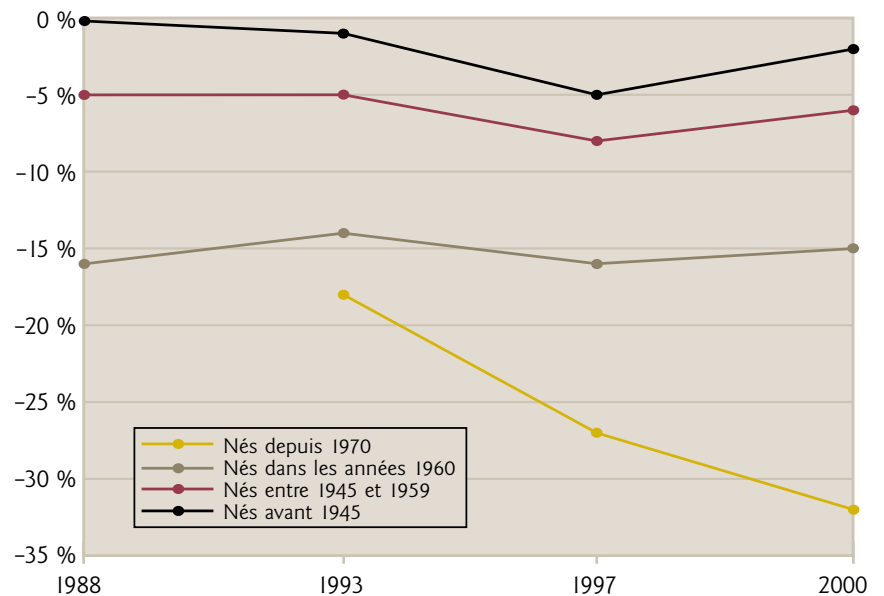
Un fossé qui s'élargit

Ce n'est pas d'hier que les taux de participation électorale des jeunes sont faibles. D'après les études détaillées de la participation aux élections fédérales depuis 1968, la propension au vote augmente généralement de sept ou huit points entre 20 et 30 ans, et d'environ 15 points entre 20 et 50 ans¹. Les jeunes ont moins tendance à voter justement parce qu'ils sont jeunes. La plupart d'entre eux ne se

soucient pas particulièrement de l'impôt, des taux hypothécaires ou de l'accès aux services; le débat politique qui entoure ces questions peut leur paraître lointain et abstrait.

Par contre, l'élargissement du fossé entre les générations est un phénomène récent. Quelque chose réduit la propension

Figure 1
Tendances de vote par groupe d'âge



Remarque : Le taux de participation électorale du groupe le plus âgé en 1988 sert de point de référence. Seules les personnes nées en 1970 ou plus tôt étaient admissibles au vote en 1988; c'est pourquoi la courbe de la nouvelle génération commence en 1993.
Source : Études sur les élections canadiennes de 1988, 1993, 1997 et 2000

à voter des jeunes Canadiens de la nouvelle génération par rapport à celle de leurs parents et de leurs grands-parents lorsqu'ils étaient dans la vingtaine. La participation électorale à cet âge était supérieure de 10 points chez les personnes nées dans les années 1960 et de 20 points chez les enfants du baby-boom. Lorsque l'on compare les tendances de vote des différentes générations, le résultat est frappant (voir la figure 1). Le taux de participation électorale est resté plus ou moins stable chez les trois générations plus âgées; seule la nouvelle génération affiche une baisse. Cela veut dire que le déclin de la participation électorale depuis 1988 est en grande partie attribuable au renouvellement de la population. Si les quatre générations avaient représenté les mêmes proportions de l'électorat en 2000 qu'en 1988, la participation à l'élection fédérale de 2000 aurait été de 10 points plus élevée.

Le mythe de l'instruction

Le déclin de la participation électorale chez la nouvelle génération est déconcertant puisqu'il survient à une période

Photo : Getty Images



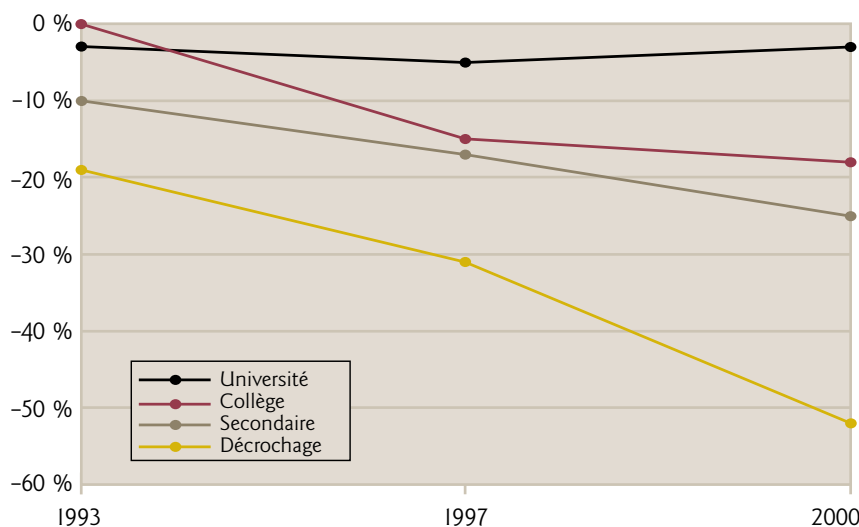
où un nombre record de jeunes Canadiens entreprennent des études postsecondaires. Si davantage de jeunes se dirigent vers l'université, pourquoi sont-ils moins nombreux à voter que leurs parents ou leurs grands-parents? La première réponse qui vient à l'esprit repose justement sur leur instruction plus poussée. On a avancé l'hypothèse que ces jeunes Canadiens tournent le dos à la politique électorale en quête de formes plus actives d'engagement politique. Parce qu'ils sont plus instruits, ils cherchent un moyen d'expression plus significatif qu'un vote occasionnel.

Cependant, il est faux de supposer que ce sont les jeunes très instruits qui n'exercent pas leur droit de vote. Bien au contraire, plus un jeune est instruit, plus il aura tendance à voter. Le niveau d'instruction demeure le meilleur indicateur prévisionnel du vote parce que les études développent les aptitudes cognitives nécessaires pour comprendre les subtilités de la politique et qu'elles semblent favoriser des normes d'engagement civique. L'instruction est un facteur déterminant dans le choix des jeunes Canadiens de voter ou de s'abstenir. *L'Étude sur l'élection canadienne 2000* révèle que la participation électorale chez la nouvelle génération était supérieure de près de 50 points chez les diplômés d'une université que chez les jeunes n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires². En outre, le déclin de la participation se limite aux jeunes qui n'ont pas fait d'études universitaires. Depuis l'élection générale de 1993, la participation a diminué de plus de 30 points parmi les jeunes sans diplôme d'études secondaires et de 15 points ou plus parmi les jeunes qui ont terminé des études secondaires ou fait des études collégiales (voir la figure 2). Par contre, la participation des diplômés universitaires est restée stable.

Moins on en sait, moins on veut en savoir

Une deuxième fausse croyance est que les jeunes Canadiens sont démoralisés par la politique électorale traditionnelle. Il est vrai qu'ils sont insatisfaits de la politique et des politiciens. Trois sur cinq pensent que le gouvernement ne se soucie pas de l'opinion des jeunes comme eux et deux sur cinq pensent que les partis politiques tiennent rarement leurs promesses. L'insatisfaction des jeunes n'est toutefois pas plus marquée que celle des Canadiens plus âgés. En réalité, les jeunes sont même un peu moins désabusés de la politique que leurs parents et leurs grands-parents. Quoi qu'il en soit, le mécontentement

Figure 2
Tendances de vote chez les jeunes Canadiens



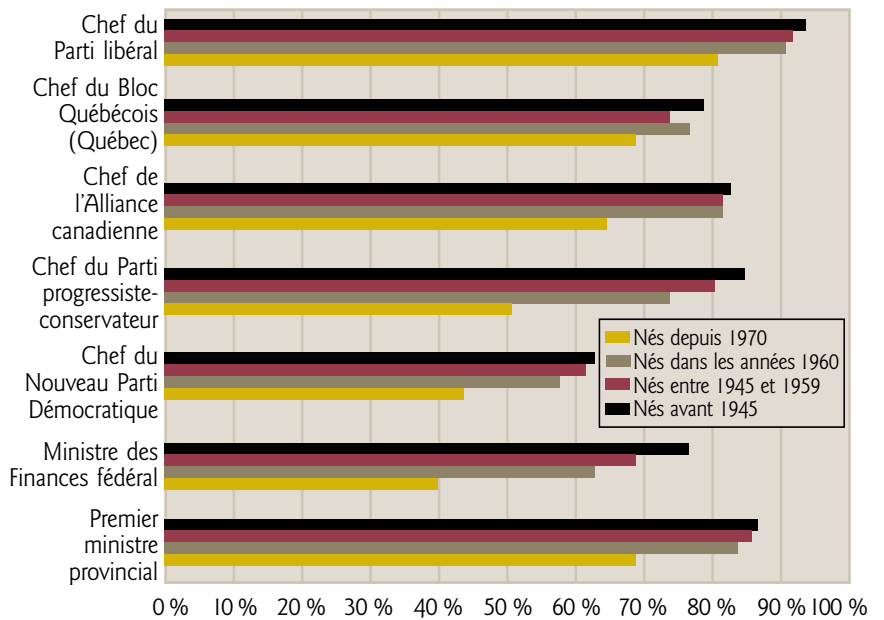
Remarque : La participation en 1993 des jeunes ayant fait des études collégiales sert de point de référence.
Source : Études sur les élections canadiennes de 1993, 1997 et 2000

face à la politique n'est pas un très bon indicateur du manque de participation électorale. Nombreux sont ceux qui vont exprimer leur frustration en votant contre le parti au pouvoir³.

Le problème n'est pas tant l'insatisfaction des jeunes Canadiens que leur désaffection. En général, ils s'intéressent à la politique et savent ce qui s'y passe beaucoup moins que leurs aînés. L'intérêt pour la politique et les connaissances en politique sont deux des meilleurs indicateurs permettant de déterminer qui va voter et qui va s'abstenir. Si les jeunes Canadiens connaissaient la politique et s'y intéressaient autant que les Canadiens plus âgés, le taux de leur participation à l'élection fédérale de 2000 aurait été de 14 points plus élevé.

Parmi les jeunes Canadiens qui ont participé à un sondage immédiatement après l'élection fédérale de 2000, près d'un répondant sur cinq ne savait pas que Jean Chrétien était chef du Parti libéral et un répondant sur deux, que Joe Clark était chef du Parti progressiste-conservateur (voir la figure 3). Les sceptiques pourront répliquer que ce test de connaissances défavorise les jeunes : étant donné la longue présence de ces deux hommes en politique

Figure 3
Connaissance des chefs de partis et des autres personnalités politiques



Source : Étude sur l'élection canadienne de 2000

fédérale, les Canadiens plus âgés ont simplement eu plus de temps pour les connaître. Toutefois, les répondants plus jeunes étaient aussi beaucoup moins susceptibles de connaître le nom des nouveaux chefs de partis : un jeune sur trois ne savait pas que Stockwell Day était chef de l'Alliance canadienne, et

plus de la moitié ne savait pas qu'Alexa McDonough était chef du Nouveau Parti Démocratique. Ces questions ne sont pas sans importance. Après tout, le chef de parti qui remporte une élection devient premier ministre du Canada. En outre, seulement deux répondants sur cinq ont pu nommer le ministre des Finances

fédéral et seulement deux sur trois ont pu nommer leur premier ministre provincial. Les jeunes Canadiens avaient encore moins de connaissances que leurs aînés sur les positions des partis. Seulement un répondant sur quatre a répondu que l'Alliance canadienne était un parti de droite, et une proportion encore plus faible situait le NPD à gauche. L'unique question de fait à laquelle les jeunes Canadiens ont aussi bien répondu que les groupes plus âgés consistait à nommer la capitale des États-Unis.

Selon le scénario des optimistes, cependant, ces faibles connaissances seraient prévisibles si les jeunes Canadiens se désintéressent de la politique électorale traditionnelle. Si beaucoup d'entre eux trouvent que la politique électorale ne répond pas à leurs vraies préoccupations, il n'est guère surprenant qu'ils en sachent aussi peu à ce sujet. Mais si ce raisonnement était exact, les jeunes Canadiens devraient en savoir beaucoup plus sur les enjeux qui semblent les intéresser,



Les chefs de cinq partis politiques ont pris part à des débats télévisés (en anglais et en français) durant l'élection générale de 2000 : (de gauche à droite) Jean Chrétien (Libéral), Gilles Duceppe (Bloc Québécois), Joe Clark (Progressiste-Conservateur), Alexa McDonough (N.P.D.) et Stockwell Day (Alliance Canadienne).



Des jeunes étaient parmi les manifestants au Sommet des Amériques de 2001, à Québec.

alors que ce n'est pas le cas. L'image d'une manifestation de jeunes Canadiens à un sommet économique donne à penser que la mondialisation est exactement le type d'enjeu qui leur tient à cœur. En réalité, les jeunes ne semblent pas en connaître davantage sur cette question. Selon un sondage effectué en mars 2001 pour le Centre de recherche et d'information sur le Canada, à peine 57 % des Canadiens nés depuis 1970 avaient entendu parler de la mondialisation, 53 % étaient au courant des manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce organisées l'année précédente à Seattle et 40 % avaient entendu parler du Sommet des Amériques qui allait avoir lieu dans la ville de Québec⁴. Pour ces trois questions, le degré de sensibilisation était le plus faible chez les jeunes.

Qui sont les activistes?

La troisième fausse croyance est que les jeunes Canadiens qui abandonnent la politique électorale s'impliquent d'une autre manière. En fait, selon l'Étude sur l'élection canadienne 2000, les jeunes Canadiens étaient les moins nombreux à avoir fait partie d'une association bénévole ou d'un groupe communautaire au cours des cinq années précédentes. Dans 40 % des cas, les associations auxquelles les

jeunes Canadiens adhéraient étaient des associations sportives. Si les jeunes Canadiens se tournaient vraiment vers d'autres formes d'engagement plus pertinentes, on devrait voir un plus grand nombre d'adhésions à des groupes environnementalistes. En effet, l'environnement est un sujet important pour les jeunes qui n'est cependant pas une priorité dans le programme politique du pays. La participation aux activités d'un groupe environnementaliste semble pourtant représenter un moyen plus efficace d'améliorer la situation. Toutefois, les jeunes Canadiens ne sont pas plus susceptibles (9 %) que l'ensemble des Canadiens d'avoir été membres d'un groupe environnementaliste. Voilà qui remet en question l'hypothèse optimiste selon laquelle le déclin de la participation à la politique électorale traditionnelle est contrebalancé par une participation plus engagée à des activités populaires.

Le même scénario s'applique à la participation aux activités de protestation. Souvent, les activistes sont en fait des personnes d'âge mûr, ici comme à l'étranger⁵. Les jeunes sont les Canadiens les moins susceptibles d'avoir fait ce genre d'activité; plus d'un jeune sur cinq n'a jamais participé à une protestation quelle qu'elle soit, ne serait-ce qu'une pétition ou un boycottage. Bien sûr, il

existe un noyau de jeunes qui cherchent à faire bouger les choses en participant à des activités de protestation. En effet, cette génération arrive en seconde place derrière celle du baby-boom quant à l'engagement dans trois différentes activités de protestation ou plus. Cependant, loin de tourner le dos aux moyens plus conventionnels de se faire entendre, ces activistes sont *plus* nombreux que les autres jeunes de leur âge à être membre d'un parti politique ou d'un groupe d'intérêt, et à voter.

Il n'est pas vraiment surprenant que plusieurs des jeunes qui ne votent pas ne s'engagent pas non plus dans des mouvements populaires ou activités de protestation. L'engagement suppose un certain degré de connaissance de l'actualité mondiale. Les gens qui n'accordent pas un minimum d'attention aux nouvelles peuvent demeurer inconscients de sujets tels que la mondialisation et l'environnement.

Le mythe de la politique en ligne

Cela nous amène à la dernière fausse croyance, selon laquelle Internet aide à compenser la tendance des jeunes Canadiens à se désintéresser de la politique. Il est vrai que les jeunes

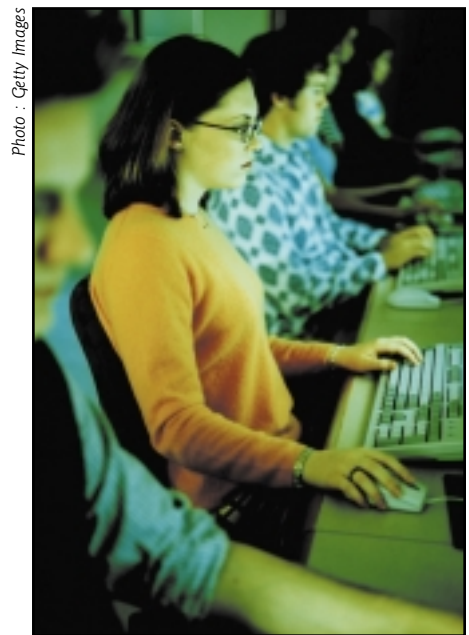


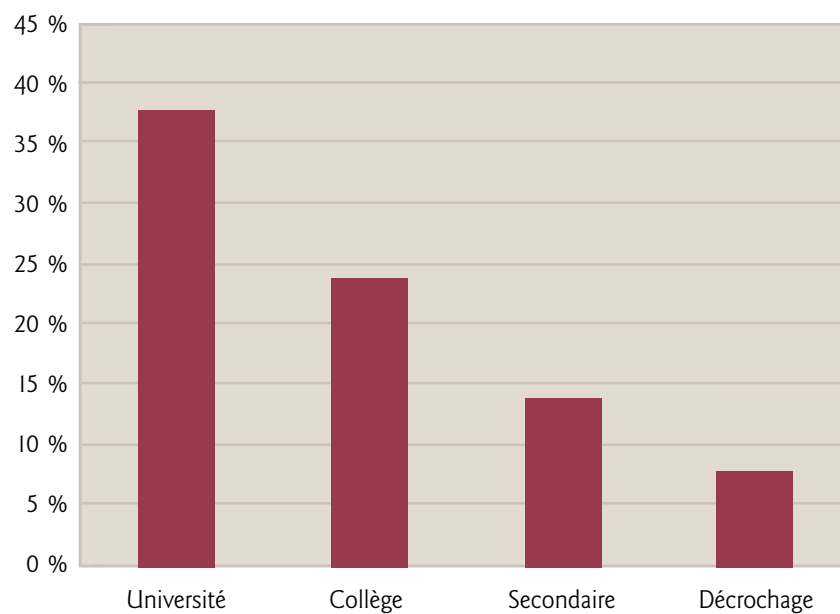
Photo : Getty Images

Canadiens sont les plus susceptibles de chercher de l'information en ligne sur la politique. Cependant, les chiffres ne sont pas très impressionnants. Au moment de l'élection fédérale de 2000, moins du quart des jeunes Canadiens déclaraient avoir utilisé Internet *au moins une fois* pour trouver des renseignements de nature politique. L'instruction avait un lien évident : plus les jeunes étaient instruits, plus ils étaient susceptibles d'utiliser Internet à cette fin (voir la figure 4). Près de deux diplômés universitaires sur cinq avaient fait des recherches en ligne sur la politique, comparativement à un diplômé du secondaire sur dix. Encore plus pertinent, les jeunes qui avaient utilisé Internet pour trouver des renseignements de nature politique étaient aussi les plus susceptibles de suivre l'évolution de la politique par les médias traditionnels. Ces utilisateurs d'Internet ont obtenu en moyenne deux points de plus que les autres (sur une échelle de 0 à 10) en ce qui a trait au degré d'attention qu'ils portaient aux nouvelles diffusées à la télévision et dans les journaux.

Comment encourager les jeunes Canadiens à voter?

La clé pour encourager les jeunes Canadiens à s'investir dans la politique consiste d'abord à les y intéresser. L'engagement politique présuppose un intérêt pour la politique : si les jeunes Canadiens ne s'y intéressent pas, ils ne perdront ni temps, ni énergie à se tenir au courant des affaires publiques, et encore moins à s'engager dans la vie démocratique du pays. Nous devons cependant reconnaître que la question de l'intérêt se pose dans les deux sens. Par exemple, les travailleurs de campagne électorale et les candidats qui rencontrent les électeurs à domicile démontrent un intérêt tangible envers les électeurs; les personnes ayant déclaré avoir été contactées par *au moins* un parti durant la campagne de 2000 étaient plus susceptibles de voter. Les

Figure 4
Recherche d'information en ligne sur la politique par les jeunes Canadiens
 (% ayant déjà utilisé Internet à cette fin)



Source : Étude sur l'élection canadienne de 2000

jeunes Canadiens n'échappaient pas à cette règle, mais ils ont été les moins nombreux à déclarer avoir été contactés. Ces chiffres suggèrent qu'un effort

des groupes axés sur le changement et à participer à la vie de sa collectivité. Les taux de décrochage au Canada ne sont peut-être pas disproportionnés

La clé pour encourager les jeunes Canadiens à s'investir dans la politique consiste d'abord à les y intéresser.

par rapport à ceux des autres pays de l'OCDE, mais le niveau d'alphabétisation des décrocheurs canadiens est souvent très bas par rapport à celui de ces autres

concerté des partis politiques pour faire sortir le vote pourrait aider à arrêter le déclin de la participation électorale chez les jeunes. Une récente étude aux États-Unis montre l'importance d'amener les jeunes citoyens à voter une première fois : une fois le « seuil » franchi, les jeunes ont tendance à continuer de voter⁶.

pays puisque les Canadiens décrochent généralement beaucoup plus jeunes de leurs études secondaires⁷.

À plus long terme, la mesure la plus importante consisterait à trouver des moyens d'inciter les jeunes à poursuivre leurs études. Plus un jeune est instruit, plus il s'intéresse à la politique et plus il aura tendance à voter, à se joindre à

L'instruction ne fournit pas seulement aux citoyens les aptitudes cognitives nécessaires à l'engagement actif; elle semble aussi leur inculquer un sens du devoir civique. C'est là un des plus puissants stimulants à voter⁸. Cependant, ce sentiment semble diminuer : moins d'un jeune Canadien sur cinq a exprimé un fort sens du devoir de voter à l'élection de 2000, comparativement à un Canadien sur trois nés avant 1945.

L'origine de ce manque chez les jeunes Canadiens reste obscure, mais elle pourrait bien être liée au fait qu'ils ont atteint la majorité à une période de mécontentement croissant contre la politique. Ce sentiment était notamment dû à une attitude néo-conservatrice en faveur d'une diminution du pouvoir de l'État, à la perception que le gouvernement ne pouvait rien contre les forces économiques mondiales ainsi qu'à une série de crises constitutionnelles et d'accords non ratifiés. Tous ces facteurs pourraient ensemble avoir produit une génération décalée se détachant souvent complètement de la politique. Mais la situation est en

train de changer. Le mécontentement politique a plafonné au milieu des années 1990 et semble être en déclin. De plus, les préoccupations concernant la sécurité au pays et à l'étranger ont fait ressortir le rôle joué par l'État. Il pourrait notamment en résulter un sentiment renouvelé de l'importance de la politique. ✕

NOTES

1. André Blais et coll., « The Evolving Nature of Non-Voting: Evidence from Canada », *European Journal of Political Research* (prochain numéro). Pour plus de détails sur les sujets abordés dans cet article, voir André Blais et coll., *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the 2000 Canadian Election*, Peterborough (Ontario), Broadview Press, 2002, chapitre 3, ainsi qu'Elisabeth Gidengil et coll., *Democratic Citizenship in Canada*, University of British Columbia Press, (à venir).
2. L'Étude sur l'élection canadienne 2000 comprenait un sondage à volets multiples auprès d'un échantillon représentatif de 3 651 Canadiens pendant la période électorale, un sondage postélectoral auprès de 2 862 des répondants au sondage de la période électorale et un questionnaire à retourner par la poste rempli par 1 535 des répondants au sondage postélectoral. Le taux de réponse au sondage de campagne était de 62 %. Le sondage a été effectué par l'Institute for Social Research de l'Université York et par Jolicœur et Associés. Il a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ainsi que par Élections Canada et l'Institut de recherche en politiques publiques.
3. Elisabeth Gidengil et coll., « The Correlates and Consequences of Anti-Partyism in the 1997 Canadian Election », *Party Politics*, vol. 7, n° 4, 2001, p. 491-513.
4. Pour plus de détails, consulter le Canadian Opinion Research Archive (CORA) de l'Université Queen's sous la rubrique CROP Political Survey (mars 2001), CROP, Inc., Montréal, Québec (CRIC0103). La source des données recueillies, CORA, et les organismes ayant fourni un financement ne sont aucunement responsables de l'utilisation des données dans le présent article. Une analyse des résultats du sondage est effectuée dans « Échanges commerciaux, mondialisation et valeurs canadiennes », *Les cahiers du CRIC*, vol. 1, avril 2001, disponible à l'adresse suivante : www.cric.ca/pdf/cahiers/cahierscric_avril2001.pdf.
5. Pippa Norris, *The Democratic Phoenix: Reinventing Political Activism*, New York, Cambridge University Press, 2002.
6. Eric Plutzer, « Becoming a Habitual Voter: Inertia, Resources, and Growth in Young Adulthood », *American Political Science Review*, vol. 96, 2002, p. 41-56.
7. Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, *Le décrochage scolaire : définition et coûts*, R-01-1F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 2000.
8. André Blais, *To Vote or Not to Vote: The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000.



Examen du déclin de la participation électorale chez les jeunes du Canada

Brenda O'Neill

Professeure adjointe, Département des études politiques, Université du Manitoba

Sans aucun doute, les jeunes ne participent pas autant à la vie politique que les générations précédentes¹. Cette tendance a d'importantes répercussions sur la politique et en aura dans l'avenir pour l'ensemble de la société et pour la génération des plus jeunes en particulier. Il est primordial d'examiner les causes de ce désintérêt et de proposer des solutions pour y remédier. C'est justement ce que nous nous proposons de faire dans le présent article.

L'analyse d'un sondage mené par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) en 2000² révèle un écart de 25 % dans le taux de participation à l'élection de 1997 entre les jeunes de 18 à 27 ans et les électeurs de plus de 57 ans (voir le tableau 1). En outre, la recherche laisse entendre que la baisse importante du taux de participation des électeurs au Canada peut être largement attribuée aux jeunes. Selon Blais et ses collègues, le suivi des non-votants pour les trois dernières élections générales canadiennes (1993, 1997 et 2000) révèle que l'abstention a augmenté chez les personnes nées après 1970, et dans une proportion significative de 14 points³.

Les différences dans les attitudes politiques et la participation selon les groupes d'âge sont habituellement attribuables à deux phénomènes distincts : les effets du cycle de vie et les effets générationnels. Les premiers relèvent de la réalité que la politique atteint une plus grande importance aux stades intermédiaires et ultérieurs de la vie, en raison d'un intérêt personnel (les décisions politiques prennent plus d'importance lorsque le risque associé au résultat augmente), ou en raison d'un sens accru de responsabilité envers la collectivité. Les effets générationnels représentent des changements entre les générations attribuables aux expériences communes et particulières que vivent les jeunes et

Photo : Paul Toogood Photography



Une étude réalisée par l'Institut de recherche en politiques publiques en 2000 a révélé qu'à peine plus de 40 % des Canadiens de 18 à 27 ans s'intéressent à la politique.

les jeunes adultes. Les expériences de formation ou la présence ou l'absence d'une guerre, par exemple, peuvent conduire à des attitudes et à des comportements uniques chez ceux qui les vivent.

Le sondage de l'IRPP a révélé que les effets du cycle de vie sont évidents dans les attitudes et les taux de participation des Canadiens (voir le tableau 1). Si l'on compare le taux de participation électorale de 1997 au taux de participation mesuré par un sondage de 1990, une tendance semblable se dégage : pour les deux périodes, les Canadiens plus jeunes sont moins susceptibles de voter que les Canadiens plus âgés⁴. Mais la comparaison des résultats de 1990 à ceux de

2000 révèle que les changements générationnels sont forts et qu'un vote accru chez les jeunes d'aujourd'hui ne permettra pas que le taux de participation « rattrape » les taux enregistrés antérieurement au Canada⁵. En majeure partie, la baisse constatée sur la période de 10 ans est attribuable au taux de participation inférieur chez ceux qui sont devenus admissibles au suffrage entre les deux sondages (de 74 % en 1990 à 66 % en 2000) et à la chute du taux de participation dans la cohorte 1963-1972 (de 74 % en 1990 à 69 % en 2000). Ainsi, les effets générationnels dépassent les effets du cycle de vie.

Explication du faible taux de participation électorale chez les jeunes

La baisse du taux de participation chez les jeunes au Canada reflète la tendance dans d'autres démocraties évoluées⁶. Certains n'ont pas attendu pour conclure que c'est symptomatique d'un degré de cynisme accru. Les jeunes du Canada ont décroché, insistent-ils, parce qu'ils ont peu confiance en ceux à qui sont confiés les intérêts de la société. Des protestations très visibles, apparemment dominées par de jeunes activistes, sembleraient appuyer une telle conclusion. Mais bien que les niveaux de cynisme politique aient augmenté, une image plus exacte se dégage quand on y regarde de plus près.

Les jeunes du Canada ne sont pas plus cyniques que les autres Canadiens au sujet de la démocratie et de la politique et, dans certains cas, ils sont de fait plus satisfaits du fonctionnement du régime politique canadien que les membres des générations

précédentes. Tel qu'illustré dans le tableau 2, lorsqu'on leur demande si les représentants élus « perdent vite contact avec la population », les Canadiens plus jeunes ne se révèlent pas les plus cyniques parmi les Canadiens. De plus, si on leur demande jusqu'à quel point ils sont satisfaits des élections, le groupe d'âge le plus jeune montre le degré de satisfaction le plus élevé de tous les groupes d'âge, soit 81 %⁷.

Les différences entre les groupes d'âge sont apparentes, mais quant à l'intérêt politique et à la connaissance (voir le tableau 2), seulement 41 % des 18-27 ans indiquent un intérêt pour la politique; ce pourcentage augmente

Tableau 1
Différences générationnelles du taux de participation électorale, 1990-2000

Cohorte de naissance	Vote	
	% 1990	% 2000
1973-1982	-	66
1963-1972	74	69
1953-1962	85	85
1943-1952	93	92
Avant 1943	93	91
Total	88	81

Note : Les chiffres représentent le pourcentage de répondants. La cohorte de naissance des plus jeunes dans les deux sondages ne comprend que les répondants ayant le droit de vote au moment de l'élection. Les données pour 1990 proviennent du sondage Lortie [Blais et Gidengil, 2000 (voir la note 5)] et celles de 2000, du sondage de l'IRPP [Howe et Northrup, 2000 (voir la note 2)].

avec l'âge jusqu'à 68 % chez les 57 ans et plus. Même si la capacité d'identifier le premier ministre ne diffère que légèrement entre les groupes d'âge, plus de 40 points séparent les groupes les plus jeunes et les plus âgés quand il s'agit d'identifier le ministre des Finances, soit 22 % et 65 % respectivement. Les degrés plus faibles d'intérêt et de connaissance de la politique ont été associés à la participation électorale à la baisse et contribuent à expliquer les niveaux accrus d'abstention électorale chez les jeunes Canadiens. Toutefois, on ne peut pas dire clairement pourquoi ce manque de connaissance et cet intérêt limité sont plus prononcés aujourd'hui que dans les générations précédentes, ce qui est attribuable en

Tableau 2
Intérêt politique, connaissances, importance du vote et cynisme, par groupe d'âge, 2000

Groupe d'âge	% 18-27	% 28-37	% 38-47	% 48-57	% plus de 57
Suit la politique de très près ou d'assez près	41	59	58	64	68
Identifie correctement le premier ministre	84	89	93	93	89
Identifie correctement le ministre des Finances	22	46	46	61	65
Vote essentiel ou très important	75	85	89	86	91
Les représentants élus perdent vite contact avec la population	71	75	81	70	67
Très ou assez satisfait des élections	81	79	68	66	72

Note : Les chiffres représentent le pourcentage de répondants dans la catégorie identifiée. À l'avant-dernière ligne, il s'agit des répondants qui sont fortement ou quelque peu d'accord avec l'énoncé. Les données proviennent du sondage de l'IRPP [Howe et Northrup, 2000 (voir la note 2)].



Les Canadiens plus âgés sont beaucoup plus susceptibles que les jeunes de suivre régulièrement la politique.

partie à l'attention limitée portée à cette question dans la recherche canadienne⁸.

Les jeunes Canadiens sont également plus susceptibles de croire que le vote n'est tout simplement pas important : seulement 75 % des répondants les plus jeunes au sondage de l'IRPP ont indiqué que le vote est essentiel ou très important (tableau 2). Il est clair que ces attitudes influent directement sur la probabilité de la participation à la vie politique, mais on ne sait toujours pas pourquoi les générations précédentes avaient moins tendance à banaliser les élections au même stade de la vie.

Pourtant, la participation politique, c'est plus que simplement voter. La participation aux partis politiques a connu une baisse semblable chez les jeunes Canadiens, tendance qui est également susceptible de se poursuivre avec le temps. Seulement 2 % des répondants âgés de 18 à 27 ans dans le sondage de l'IRPP de 2000 ont indiqué avoir été membres d'un parti politique, une diminution de 8 % par rapport aux répondants du même groupe d'âge du sondage de 1990⁹. Il est intéressant de noter que le rapport entre la participation à un groupe d'intérêt et la participation à un parti politique chez les jeunes Canadiens est

Tableau 3
Variation des taux de participation électorale chez les jeunes Canadiens de 22 à 37 ans, 2000

	% ayant voté à l'élection de 1997
Études	
Études secondaires ou moins	60 (118)
Études postsecondaires	71 (322)
Sexe	
Femmes	65 (241)
Hommes	71 (203)
Revenu du ménage	
Moins de 30 000 \$	64 (91)
30 000 à 49 000 \$	74 (100)
50 000 à 79 000 \$	79 (95)
Plus de 80 000 \$	67 (90)
Intérêt politique	
Suit la politique de très près ou d'assez près	81 (225)
Ne la suit pas de près ou ne la suit pas du tout	55 (214)
Connaissance de la politique	
Peut identifier le premier ministre	72 (385)
Ne peut pas identifier le premier ministre	47 (58)
Cynisme politique : Les représentants élus au Parlement perdent vite contact avec la population	
D'accord	69 (307)
En désaccord	72 (106)
Importance du vote	
Essentiel	88 (153)
Très important	64 (207)
Un peu important ou pas du tout	44 (78)
Membre d'un groupe d'intérêt	
Oui	82 (49)
Non	66 (395)
Moyen le plus efficace de travailler pour le changement	
Se joindre à un parti politique	71 (79)
Se joindre à un groupe d'intérêt	70 (285)

Note : Les chiffres représentent le pourcentage des répondants; le nombre de répondants est indiqué entre parenthèses. Les données proviennent du sondage de l'IRPP [Howe et Northrup, 2000 (voir la note 2)].

beaucoup plus élevé que pour les autres Canadiens. Chez les répondants de 18 à 27 ans au sondage de l'IRPP, pour chaque répondant ayant indiqué avoir été membre d'un parti politique, 4,5 ont indiqué être membres d'un groupe d'intérêt. Comparativement, le rapport entre membre d'un groupe d'intérêt et membre d'un parti chez les répondants de plus de 57 ans n'était que de 0,3 à 1. Ainsi, bien que le taux de participation

politique puisse être à la baisse chez les jeunes Canadiens, il y a des raisons de croire que la politique partisane traditionnelle a également été touchée.

Variation des taux de participation électorale chez les jeunes

Un examen du taux de participation déclaré dans l'ensemble des groupes

démographiques et autres (voir le tableau 3)¹⁰ révèle que ce ne sont pas tous les jeunes Canadiens qui ne vont pas voter. Un faible taux de participation est plus répandu chez ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires, chez ceux qui ont des revenus familiaux faibles et élevés et, dans une certaine mesure, chez les femmes¹¹. La variation des taux de participation selon le degré de connaissance et d'intérêt pour la politique est toutefois nettement plus élevée. Alors que 81 % des jeunes répondants ayant un certain intérêt politique ont déclaré avoir voté en 1997, le taux chute à 55 % chez ceux qui signalent peu ou pas d'intérêt. De même, moins de la moitié des répondants qui ne pouvaient pas identifier le premier ministre ont déclaré avoir voté en 1997. Comparativement, plus de 70 % de ceux qui pouvaient l'identifier se sont présentés au bureau de vote. Il est également révélateur de constater que 88 % de ceux qui estimaient que le vote est essentiel ont déclaré avoir voté en 1997; chez ceux qui accordaient peu d'importance au vote, le taux de participation tombe à 44 %.

Par contre, le cynisme est peu utile pour expliquer le faible taux de participation chez les jeunes Canadiens. Tel qu'illustré au tableau 2, il y a peu de différence entre le taux de participation des répondants qui conviennent

... les taux de participation réduits ne sont pas le résultat de l'éloignement des jeunes de la politique électorale et partisane en faveur d'un groupe d'intérêt et de la politique sociale.

que les représentants élus au Parlement perdent vite contact avec la population (69 %) et ceux qui sont en désaccord avec l'énoncé (72 %). De même, les taux de participation réduits ne sont pas le résultat de l'éloignement des jeunes de la politique électorale et partisane en faveur d'un groupe

Photo : Paul Toogood Photography



d'intérêt et de la politique sociale. En fait, le taux de participation est supérieur chez ceux qui indiquent avoir été membres d'un groupe d'intérêt. Ceux qui croient que les groupes d'intérêt sont le moyen le plus efficace de travailler pour le changement sont aussi susceptibles de voter que ceux qui croient que les partis politiques sont les mécanismes de changement les plus efficaces.

Conclusion

Alors que doit-on conclure de cette nouvelle tendance chez les jeunes du Canada quant à la participation aux élections? Les jeunes sont moins suscep-

tibles de voter parce qu'ils sont moins intéressés à la politique, connaissent moins la politique et sont moins convaincus que voter est essentiel.

Cette explication

ne nous avance toutefois pas beaucoup, car on ignore pourquoi il en est ainsi. On y gagnerait à envisager que la participation politique dépend directement des capacités, des possibilités et de la motivation¹². Nous avons vu que les jeunes qui n'ont pas les outils offerts par l'éducation votent à des taux

inférieurs, peut-être à cause du fait que le régime politique semble lointain et complexe. Mais on ne peut pas dire clairement pourquoi les jeunes Canadiens d'aujourd'hui trouvent le régime plus complexe que les jeunes Canadiens d'il y a dix ans.

Les possibilités limitées de participer à la vie politique, comme en témoigne la tendance du système électoral à déformer les choix des électeurs dans la répartition des sièges entre les partis, pourraient aussi expliquer la participation accrue à des organisations politiques non traditionnelles comme les groupes d'intérêt et les mouvements sociaux. Mais cela explique peu la baisse de la participation électorale des jeunes dans le temps, puisqu'il n'y a pas moins de possibilités de participation aujourd'hui que dans le passé. Toutefois, si le temps dont disposent les jeunes est plus limité dans le monde d'aujourd'hui, peut-être les taux de participation augmenteraient-ils s'il était plus facile de voter¹³.

De plus, il serait peut-être utile de mettre l'accent sur la motivation – ou son absence – pour expliquer les taux de participation plus faibles chez les jeunes. Le manque de motivation pour voter – c'est-à-dire l'absence de raison ou de stimulus justifiant la dépense de

temps et d'énergie, quoique limités – pourrait expliquer en partie les taux de participation à la baisse. André Blais a soutenu qu'une importante motivation pour voter est le sens du devoir¹⁴. Le sens du devoir peut être considéré comme un aspect d'une relation réciproque : les citoyens acceptent de voter en échange des avantages offerts par les gouvernements. Toutefois, plus d'une décennie de gouvernements canadiens insistant sur la nécessité de compressions financières et de budgets équilibrés pourrait avoir laissé de nombreux jeunes Canadiens avec un sens moins développé de ce que les gouvernements font exactement pour qu'ils méritent leur vote en retour. La

réponse au paradoxe de la baisse des taux de participation électorale chez les jeunes peut ainsi se trouver en dehors des facteurs évalués historiquement comme explications du taux de participation électorale. La réponse peut plutôt reposer sur le succès que les gouvernements ont eu en réduisant leur responsabilité envers les citoyens.

En fin de compte, ce qui est clair, c'est que de nombreux jeunes Canadiens, sinon la plupart, évitent les bureaux de scrutin par apathie politique plutôt que par cynisme. Ils choisissent de ne pas voter parce qu'ils considèrent la politique et les élections sans importance, plutôt que parce qu'ils sont très

convaincus que les politiciens et la politique ne s'occupent pas des questions qui leur importent. Cette conclusion est renforcée par le fait que de nombreux jeunes Canadiens qui considèrent que les groupes d'intérêt sont les vecteurs les plus efficaces de changement politique votent à des taux semblables à ceux qui considèrent que les partis politiques sont les plus efficaces. Le défi est ainsi à deux volets : développer un intérêt pour la politique et les élections dans la génération actuelle de jeunes électeurs, d'une part, et s'engager à encourager un tel intérêt dans la prochaine génération d'électeurs pour freiner la baisse des taux de participation électorale, d'autre part. ✖

NOTES

1. En voici des exemples : André Blais, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte, *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the 2000 Canadian Election*, Peterborough (Ontario), Broadview Press, 2002; Henry Milner, « Civic Drop-outs? What Young Citizens Know and Don't Know About Politics », exposé présenté à l'assemblée annuelle de l'American Political Science Association, Boston (Massachusetts), du 26 août au 1^{er} septembre 2002; et mon exposé, « Generational Patterns in the Political Opinions and Behaviour of Canadians », *Policy Matters*, vol. 2, n° 5 (octobre 2001).
2. L'Institute for Social Research de l'Université York a interviewé 1 278 Canadiens pour ce sondage. Les détails complets se trouvent à l'annexe 1 de Paul Howe et David Northrup, « Strengthening Canadian Democracy: The Views of Canadians », *Policy Matters*, vol. 1, n° 5 (juillet 2000).
3. Blais et coll., *Anatomy of a Liberal Victory*, p. 46.
4. O'Neill, « Generational Patterns », p. 34-35.
5. Ce sondage a été mené par la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis (Commission Lortie). Voir André Blais et Elisabeth Gidengil, *Making Representative Democracy Work: The Views of Canadians*, Toronto, Dundurn Press, 1991.
6. Voir Russell J. Dalton, *Citizen Politics: Public Opinion and Political Parties in Advanced Western Democracies*, 2^e éd., Chatham (New Jersey), Chatham House Publishers, 1996.
7. Il est toutefois à noter qu'une part importante des répondants du groupe d'âge le plus jeune, 43 %, ont répondu « Ne sait pas » à cette question. Comparativement, seulement 21 % des répondants de 48 à 57 ans ont répondu de même.
8. Une exception est Paul Howe, « Name the Premier: The Political Knowledge of Canadians, Past and Present », exposé présenté à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de science politique, Toronto, 29-31 mai 2002.
9. Le tableau 13 dans O'Neill, « Generational Patterns », p. 35.
10. Le tableau 3 présente les taux de participation de 1997 pour les répondants de 22 à 37 ans selon diverses catégories du sondage de l'IRPP (N = 448). Les taux de participation entre le groupe des 22 à 27 ans et le groupe des 28 à 37 ans étaient de 66 % et 69 % respectivement.
11. Cet examen présente des différences de premier ordre du taux de participation électorale. Une analyse plus rigoureuse permettrait de contrôler l'impact de divers facteurs sur ces relations et pourrait donner des conclusions différentes. Par exemple, les femmes signalent des degrés inférieurs d'intérêt politique que les hommes et le contrôle de cette différence pourrait conduire à la disparition de l'écart entre les sexes dans le taux de participation.
12. Voir Patrick Fournier, « The Uninformed Canadian Voter » dans Joanna Everitt et Brenda O'Neill, *Citizen Politics: Research and Theory in Canadian Political Behaviour*, Don Mills (Ontario), Oxford, 2003, p. 92-109.
13. Le directeur général des élections a annoncé que des mesures visant à rendre les bureaux de scrutin et l'information sur le vote anticipé et le bulletin de vote postal plus accessibles ont été adoptées précisément pour accroître la participation des plus jeunes électeurs du Canada. Voir le communiqué d'Élections Canada du 21 mars 2003, à www.elections.ca.
14. André Blais, *To Vote or Not to Vote: The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000.



La participation électorale et le manque de connaissances

Paul Howe

Professeur adjoint, Département de science politique, Université du Nouveau-Brunswick

Depuis l'élection générale fédérale de novembre 2000, le déclin de la participation des jeunes électeurs aux élections canadiennes a suscité énormément d'attention. Dans le cas de l'élection de 2000, on estime que 25 % des jeunes de 18 à 24 ans se seraient rendus aux urnes – après correction de la tendance des sondages à produire des estimations gonflées – alors que le taux de participation générale est tombé à 64 %¹, soit le taux le plus bas depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le déclin de la participation des jeunes doit donc occuper une place de choix dans toute étude sur l'abstention des électeurs et les stratégies visant à y remédier.

Les chercheurs qui se sont penchés sur ce phénomène constatent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, contrairement à ce que l'on puisse penser. En effet, les sondages menés lors des élections générales fédérales de 1968 à 2000 révèlent que les Canadiens ont une tendance profonde à moins voter pendant leur jeunesse que plus tard dans leur vie. Le taux de participation électorale augmente en effet d'environ 15 points entre les âges de 20 et 50 ans. Cependant, ces effets du cycle de vie sur la participation électorale ne sont pas particulièrement critiqués à l'heure

actuelle puisqu'ils ne sont pas en cause dans le déclin généralisé de la participation électorale². Les différences apparues entre les générations au cours des 20 dernières années, soit entre les Canadiens nés dans les années 1960 et 1970 et ceux qui sont nés auparavant, sont plus importantes. Le taux de participation des cohortes nées dans les années 1970, donc des personnes ayant commencé à voter dans les années 1990, est d'environ 20 points inférieur à celui des membres des générations d'avant le baby-boom (nés avant 1945) lorsque ceux-ci étaient de jeunes adultes. À une époque où les cohortes de jeunes représentent une proportion plus importante de l'électorat, leur abstention le jour d'élection commence à se faire sentir et représente une bonne partie du déclin global de la participation électorale au cours des dernières élections³.

Connaissances en politique

Il est urgent d'examiner les divers facteurs relatifs aux différences d'âge ayant une incidence sur la participation électorale dans le but de déterminer lesquels sont sous-jacents aux importants effets de cohorte et lesquels sont responsables du modèle du cycle de vie. Un effet de cohorte qui ressort clairement est l'important écart en matière de connaissances politiques qui existe entre les cohortes de jeunes et leurs aînés. Dans les sondages menés au cours des élections générales de 1984, 1993, 1997 et 2000, ainsi que dans une étude séparée réalisée en 1990, on a posé aux Canadiens un grand nombre de questions de fait touchant leurs connaissances de la politique du pays, notamment les noms des chefs des partis politiques et les promesses électorales des divers partis. Chaque sondage comprenait une série différente de questions. Il fallait donc trouver un moyen de normaliser le tout aux fins de comparaison. Une méthode simple consistait à attribuer, selon leur niveau de connaissances, une cote de 0 à 100 (un rang centile) aux



Photo : Paul Toogood Photography

répondants de chaque sondage par rapport aux autres répondants du même sondage. À partir de ces résultats normalisés, le tableau 1 illustre le niveau de connaissances en politique au fil du temps et révèle l'écart entre les cohortes et un groupe de référence, plus âgé (soit les personnes nées entre 1926 et 1938). Deux points ressortent : d'abord, il y a de grandes différences en matière de connaissances politiques entre les cohortes plus jeunes et le groupe de référence, et le fossé tend à s'élargir à chaque nouvelle cohorte; puis, ce fossé ne se referme que légèrement avec le temps, même avec la progression en âge des cohortes plus jeunes (une légère amélioration apparaît lorsque les

cohortes sont relativement jeunes, puis le fossé se stabilise plus ou moins par la suite). Étant donné les écarts considérables qui persistent entre les personnes nées à des périodes précises, la tendance suggère un effet de cohorte plutôt que celui d'un modèle de cycle de vie où les connaissances augmentent au fur et à mesure que les électeurs avancent en âge.

Ce n'est cependant qu'une des manières dont les connaissances en politique se mêlent aux effets de cohorte ayant entraîné le déclin de la participation électorale au cours des dernières élections. Un autre aspect concerne *l'effet accru* des connaissances

en politique sur la participation électorale des personnes qui viennent de rejoindre les rangs de l'électorat. Le tableau 2 découpe les données des diverses cohortes de naissance⁴ et illustre le fossé de la participation électorale entre les personnes qui possèdent un niveau élevé de connaissances en politique et ceux qui en possèdent moins. Il semble que ce fossé soit sensiblement plus grand chez les cohortes de jeunes que chez leurs aînés. Prenons par exemple le taux de participation de la cohorte de 1976 à 1982 aux élections de 2000. Il y avait une différence de 46,9 points entre les répondants le moins renseignés et le mieux renseignés (taux de participation de 41,3 % pour le premier groupe et de 88,2 % pour le deuxième groupe). Bref, deux forces dynamiques travaillent ensemble pour faire baisser la participation des cohortes de jeunes, à savoir le *niveau inférieur de connaissances*, dont les effets sont aggravés par *l'impact croissant des connaissances* sur la participation électorale. Par conséquent, les connaissances en politique sont un facteur critique, sinon le facteur critique, sous-jacent à la différence de participation entre les cohortes.

On pourrait s'opposer à cette conclusion en faisant valoir que le problème est en fait plus grave et que le manque de connaissances en politique des Canadiens est plutôt symptomatique d'un malaise plus profond, à savoir le désengagement généralisé des jeunes Canadiens face à la politique. Dans cette optique, le problème est d'abord et avant tout une question de motivation, à savoir que les jeunes Canadiens ne votent pas (et ne sont pas au courant de la politique) simplement parce qu'ils ne s'y intéressent pas. Cependant, une analyse semblable portant sur *l'intérêt pour la politique* des cohortes de naissance au fil du temps mine cette hypothèse. Quand il s'agit d'intérêt pour la politique, les effets de cohorte sont plutôt négligeables. L'intérêt pour la politique se manifeste

Tableau 1
Un manque de connaissances grandissant, 1984 à 2000

	1984	1990	1993	1997	2000
1939-1954	-4,6	-4,6	-4,5	-4,7	-2,6
1955-1966	-15,4	-11,7	-8,9	-11,2	-10,7
1967-1971		-23,7	-16,2	-14,4	-16,1
1972-1975			-26,2	-19,1	-23,3
1976-1979				-24,0	-26,7
1980-1982					-33,3

Les entrées représentent l'écart entre le niveau moyen de connaissances de chaque cohorte et la cohorte de référence (1926-1938), les connaissances en politique étant mesurées sur une échelle de 0 à 100. Sources : Études sur les élections canadiennes de 1984, 1993, 1997 et 2000 et Survey of Attitudes About Electoral Reform (1990). Voir la section Remerciements pour de plus amples renseignements.

Tableau 2
L'impact croissant des connaissances sur la participation électorale, 1984 à 2000

Cohorte	1984	1990	1993	1997	2000
Avant 1926	10,6	9,1	11,9	15,6	4,2
1926-1938	12,5	7,7	9,1	12,3	20,4
1939-1954	8,3	8,4	10,5	12,6	17,6
1955-1966	27,7	19,6	21,4	21,6	24,2
1967-1975		10,5*	31,1	33,8	31,9
1976-1982				35,8*	46,9
Total	18,2	13,8	21,4	23,3	32,3

*N < 20 pour la catégorie de connaissances élevées

Les entrées représentent le fossé de la participation électorale entre les personnes qui connaissent peu la politique et ceux qui la connaissent bien; chaque groupe représente environ un tiers de l'ensemble des répondants. Certaines cellules sont vides en raison du manque de répondants dans ces cohortes pour ces années.

Sources : Études sur les élections canadiennes de 1984, 1993, 1997 et 2000 et Survey of Attitudes About Electoral Reform (1990)

en revanche de façon plus marquée dans un modèle de cycle de vie. Les jeunes adultes qui manifestent un peu d'intérêt pour la politique sont plus enclins à s'y intéresser davantage au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. Lorsque les divers éléments sont réunis dans un seul modèle de participation électorale, les conclusions sont renforcées : l'intérêt pour la politique produit le plus grand effet dans le cas du modèle de cycle de vie de la participation électorale alors que les différences entre les cohortes s'expliquent essentiellement par les connaissances en politique⁵.

Une certaine réflexion sur les liens déterminants entre les connaissances et l'intérêt mine également la notion que la motivation est le principal élément d'influence en ce qui concerne le désengagement politique. S'il est raisonnable de suggérer que l'intérêt puisse inciter quelqu'un à acquérir des connaissances en politique, il est tout aussi raisonnable de supposer que l'éducation rend la politique plus intelligible et par conséquent plus intéressante. Ces deux aspects sont sans doute liés dans un cercle vertueux, l'intérêt engendrant les connaissances et les connaissances piquant la curiosité. Il suffirait d'un élan d'un côté ou de l'autre du cercle pour déclencher le mouvement. Le simple bon sens

Le simple bon sens voudrait qu'une augmentation des connaissances à l'adolescence, par exemple, soit très efficace puisque à cet âge, les intérêts sont relativement fluides et malléables.

voudrait qu'une augmentation des connaissances à l'adolescence, par exemple, soit très efficace puisque à cet âge, les intérêts sont relativement fluides et malléables. Des considérations pratiques portent aussi à croire que le fait de souligner l'importance des connaissances en politique représente la stratégie la plus sensée. Il semble en

effet moins difficile d'enseigner la politique aux jeunes que de les amener à s'intéresser à une matière qu'ils estiment tout à fait ennuyeuse.

Éducation civique

Le raisonnement décrit plus haut nous amène à la question de l'éducation civique. Les jeunes étudient-ils suffisamment la politique à l'école? Si nous en faisons plus, cela aurait-il un effet bénéfique sur les connaissances en politique et la participation électorale? La littérature dans ce domaine est quelque peu ambiguë. Certains suggèrent que les effets à long terme de l'éducation civique soient moins concluants, surtout si celle-ci est donnée trop tôt dans le cycle de l'éducation⁶. Les grandes conclusions peuvent toutefois masquer des différences subtiles. Nous devons en apprendre davantage sur les incidences éventuelles d'une éducation civique à grand déploiement dans un pays où l'on n'a jamais insisté sur le sujet et qui semble se classer après d'autres nations à cet égard⁷.

Heureusement, nous disposons d'une étude de cas toute prête, à savoir le nouveau programme d'éducation civique introduit dans les écoles secondaires de l'Ontario. Depuis 2000, tous les élèves de la 10^e année doivent prendre un cours d'éducation civique dans le cadre du programme d'études canadiennes et mondiales⁸. Le caractère obligatoire du cours rend l'initiative encore plus intéressante et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, tous les élèves, y compris ceux qui autrement

Photo : Getty Images



n'auraient pas assisté à ce cours, reçoivent des rudiments d'éducation civique. Par ailleurs, ce fait même est un avantage pour les chercheurs qui désirent évaluer les résultats de ce nouveau programme. Si le cours d'éducation civique était facultatif, il soulèverait la problématique de l'autosélection, c'est-à-dire que les élèves ayant déjà des connaissances en politique et un certain intérêt à cet égard seraient plus enclins à le suivre. Il serait alors difficile d'évaluer le véritable impact du cours. Cette possibilité n'existant pas, il devrait être possible d'évaluer l'éducation civique de manière plus définitive quant à ses incidences sur le niveau de connaissances, l'engagement et la participation politique. On pourra d'ailleurs le constater très bientôt, puisque certains finissants pourront voter à la prochaine élection fédérale ou provinciale. Étudier ces questions et diffuser les résultats de sorte que les autres provinces puissent bénéficier de l'expérience de l'Ontario serait une mesure concrète possible face au problème du déclin de la participation électorale des jeunes Canadiens.

Journaux, télévision et Internet

Lorsqu'on étudie le rôle éventuel de l'éducation civique dans le rehaussement des connaissances et de la participation,

il faut tenir compte des nombreux canaux d'influence. Comme d'autres l'ont déjà fait remarquer, l'éducation civique suppose bien plus que de bourrer les crânes des élèves avec des faits. Il est tout aussi important de leur inculquer des compétences et des préférences qui soutiennent l'apprentissage continu après les études. Selon Henry Milner, l'objectif devrait être d'inculquer une « culture citoyenne » faisant que l'on se tienne spontanément au courant de la politique⁹.

Un des aspects de cette culture citoyenne dont on parle souvent est la lecture du journal. Les journaux représentent une source importante d'information politique, mais les jeunes générations sont moins portées à les acheter. Il y a aussi d'autres stratégies qui méritent tout autant d'être soulignées. La télévision semble être le moyen de prédilection des jeunes Canadiens pour acquérir de l'information politique. Le tableau 3, basé sur l'Étude sur l'élection canadienne 2000, illustre le niveau de connaissances en

politique des divers groupes d'âge relativement à l'attention accordée à la campagne électorale fédérale à la télévision; les connaissances en politique sont mesurées sur une échelle de 0 à 100. Dans le cas des personnes ayant moins de 30 ans, l'effet de la télévision était certes remarquable : une différence de 33 points en connaissances politiques distinguait la catégorie qui l'écoutait peu de celle qui l'écoutait beaucoup. L'effet de la télévision était aussi considérable pour la catégorie adjacente (30 à 39 ans), mais diminuait considérablement pour les groupes plus âgés. La lecture des journaux est également importante pour s'informer sur la politique et ce, pour tous les groupes, mais chez les jeunes de 18 à 39 ans, c'est la télévision qui affiche le plus grand effet, surtout si les variables sont soumises à des contrôles par analyse multivariable¹⁰.

Une stratégie générale visant à rehausser le niveau de connaissances en politique chez les jeunes Canadiens devrait donc viser notamment à modifier les habi-

tudes d'écoute des jeunes de manière à ce qu'ils accordent plus d'attention à la politique. L'école est sans doute le meilleur point de départ. En vue de développer une culture citoyenne, on pourrait inclure au programme d'éducation civique l'écoute d'émissions axées sur la politique. Tout comme les élèves doivent parfois lire le journal tous les jours pour ce

cours, ils pourraient aussi devoir suivre les actualités à la télévision tous les soirs (ce qui risquerait d'ailleurs d'être plus productif). Les actualités pourraient aussi être écoutées en classe et servir de base de discussions et de débats. Pour ceux qui jurent par la presse écrite, cette stratégie peut sembler une forme de capitulation, mais elle peut s'avérer le moyen le plus efficace de maintenir un niveau de base de connaissances en politique pour les générations élevées à l'ère de la presse électronique.

On pourrait aussi encourager l'utilisation d'Internet comme source d'information politique. Même si, à l'heure actuelle, on connaît peu les effets d'Internet sur le niveau des connaissances en politique¹¹, la consultation régulière de sites médiatiques fiables sur le Web peut finir par valoir la lecture régulière des journaux pour ce qui est d'accroître ses connaissances en politique. Inculquer de bonnes habitudes dès le jeune âge dans le cadre d'un programme enrichi d'éducation civique serait sans doute un moyen efficace de profiter d'une tendance déjà bien ancrée chez les jeunes générations, soit l'usage extensif d'Internet.

Ces suggestions visant à redresser la participation électorale sont axées sur une seule dimension : le niveau inférieur de connaissances des jeunes Canadiens. Or le second aspect, soit l'effet accru des connaissances sur le vote chez les jeunes générations, est tout aussi important et, sans doute, il présente le plus grand défi à relever.

Il est tout à fait raisonnable de penser que les connaissances en politique auraient un effet sur la participation électorale. Si les électeurs votent pour exercer leur influence sur la politique publique et ceux qui la formulent, il semble tout aussi naturel que ceux qui sont moins renseignés sur ces questions et sur les acteurs politiques soient moins enclins à se rendre aux urnes. Ce qui

Tableau 3
Attention accordée à la politique à la télévision et connaissances en politique

Âge	Attention accordée à la politique à la télévision	Connaissances en politique (échelle de 0 à 100)
18-29	Peu	21
	Moyennement	35
	Beaucoup	54
30-39	Peu	38
	Moyennement	45
	Beaucoup	64
40-49	Peu	43
	Moyennement	51
	Beaucoup	61
50 et plus	Peu	51
	Moyennement	58
	Beaucoup	65

L'attention accordée à la politique, mesurée à partir de l'attention accordée à la campagne électorale fédérale à la télévision pendant les derniers jours de la campagne (échelle de 0 à 10, 0 à 3 étant considéré « Peu », 4 à 6 « Moyennement » et 7 à 10 « Beaucoup »).

Source : Étude sur l'élection canadienne 2000



Le manque de connaissance des enjeux et des acteurs politiques est nettement moins susceptible de dissuader les Canadiens plus âgés de voter que les jeunes.

par ailleurs est le plus frappant dans les habitudes de voter ou de ne pas voter des cohortes est la différence que fait l'éducation dans la participation des jeunes cohortes, alors qu'elle fait si *peu de différence* chez les cohortes plus âgées. Chez les cohortes plus âgées, l'écart entre la participation des personnes les plus éduquées et les moins éduquées en la matière représentait normalement 10 points lors des récentes élections (voir le tableau 2), ce qui signifie qu'environ 80 % à 85 % des citoyens âgés mal informés votent malgré ce manque évident.

Devoir civique

On peut supposer que la participation électorale des générations plus âgées se maintient par autre chose que le désir de faire valoir son opinion sur les questions de l'heure et les leaders qui les géreront. Certains ont suggéré qu'il s'agissait d'un sens profond du devoir civique¹². Il incombe à chaque citoyen, qu'il soit immergé dans les questions de l'heure ou non, de se présenter aux urnes le jour d'élection. Pour les électeurs qui sont de cet avis, le fait de voter relève plutôt d'un réflexe que d'une décision délibérée.

Les chercheurs qui lient l'importance du devoir civique au fait de voter ont

en même temps établi que les groupes de jeunes avaient un sens du devoir moins prononcé¹³. Ce phénomène cadre parfaitement avec les grandes tendances qui ressortent de plusieurs études. Les jeunes générations sont moins portées à emboîter le pas et à suivre la ligne tracée par les autres autour d'eux. Ces jeunes sont plus autodéter-

minés, plus autonomes dans leurs prises de décisions et moins enclins à s'en remettre à une autorité externe¹⁴. En ce qui concerne le fait de voter ou non, les jeunes sont davantage portés à se laisser guider par leurs propres idées que par les pressions sociales.

C'est dans ce contexte que les connaissances politiques se manifestent. Les citoyens autodéterminés voteront s'ils estiment qu'il s'agit d'un geste

Puisque les connaissances influencent fortement la participation électorale des cohortes de jeunes, on pourrait la faire augmenter sensiblement grâce à une éducation politique accrue.

personnellement utile. Ce n'est sans doute pas le cas des personnes qui ne sont pas au courant de la politique. Le fait de cocher une case ou une autre avec peu d'information pour les orienter serait un geste vide, voire contre-productif. Il est certes toujours possible de s'informer au moment d'une élection, mais il est difficile de tout commencer à zéro. La courbe d'apprentissage serait extrêmement raide. C'est ainsi que les connaissances, en l'absence d'un grand sens du devoir

civique, influencent fortement la décision de voter.

Conclusion

L'analyse de cet article est certes conjecturale, mais semble plausible pour expliquer l'importance croissante des connaissances dans la participation politique. Elle comporte aussi une incidence de taille, à savoir que le déclin de la participation électorale chez les jeunes Canadiens provient en partie d'un mouvement culturel intense qui a modifié la base des actions sociales et politiques des nouvelles générations. Le comportement autodéterminé est devenu une norme qui ne sera pas facile à changer. Sans doute devra-t-on simplement accepter les nouvelles motivations relatives au fait de voter ou non.

Or, si on ne peut changer cette partie de l'équation, on peut au moins s'en servir à notre avantage. Puisque les connaissances influencent fortement la participation électorale des cohortes de jeunes, on pourrait la faire augmenter sensiblement grâce à une éducation

politique accrue. En examinant les divers facteurs qui ont contribué au déclin de la participation des jeunes électeurs, on sera mieux en mesure de déterminer quelles approches peuvent produire de

l'effet, et ainsi cerner les forces à mobiliser pour en profiter au maximum.

Remerciements

Les ensembles de données proviennent de l'Institute for Social Research (ISR) de l'Université York. Les études sur les élections canadiennes de 1984, 1993, 1997 et 2000 ont été financées par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le Survey of Attitudes About Electoral Reform (1990) a été commandé par

la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Les principaux chercheurs participant à ces études étaient : R. D. Lambert, S. D. Brown, J. E. Curtis, B. J. Kay et J. M. Wilson pour l'étude sur l'élection canadienne de 1984; André Blais et Elisabeth Gidengil pour le Survey of Attitudes About Electoral Reform (1990); Richard Johnston, André Blais, Henry Brady, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte pour l'étude sur l'élection canadienne de 1993; André Blais,

Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte pour l'*Étude sur l'élection canadienne 1997*; André Blais, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte pour l'*Étude sur l'élection canadienne 2000*. Les chercheurs originaux, les commanditaires des études et l'ISR n'assument aucune responsabilité pour les analyses et interprétations dans le présent document. ✕

NOTES

1. Jon H. Pammett et Lawrence LeDuc, « Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants » [rapport affiché en ligne], Élections Canada (mars 2003), www.elections.ca sous la rubrique *Lois et politiques électorales*. Le taux de participation générale de 64 % est le taux corrigé par Élections Canada après l'élection de 2000, après que le Registre national des électeurs a été purgé des doublons (le premier taux était d'un peu plus de 61 %).
2. La logique étant que les effets du cycle de vie peuvent diminuer la participation générale seulement si les jeunes représentent la plus grande proportion de l'électorat. Toutefois, la répartition de l'électorat selon l'âge demeure plus ou moins constante au fil du temps.
3. André Blais et coll., « The Evolving Nature of Non-Voting: Evidence from Canada », communication présentée lors de l'assemblée annuelle de l'American Political Science Association tenue à San Francisco du 30 août au 2 septembre 2001.
4. Les cohortes du tableau 1 sont intégrées à des bandes plus larges des années de naissance du tableau 2 pour augmenter les tailles des échantillons et donner des estimations plus fiables.
5. Cette analyse a été faite au moyen des données des études sur les élections canadiennes de 1984, 1988, 1993, 1997 et 2000. Ces résultats ainsi que l'analyse des cohortes sur l'intérêt pour la politique seront revus en détail par l'auteur dans un prochain article.
6. Voir Henry Milner, *Civic Literacy: How Informed Citizens Make Democracy Work*, Hanover, New Hampshire, University Press of New England, 2002, p. 118-121.
7. Les résultats du sondage international de connaissances géopolitiques chez les jeunes de 18 à 24 ans placent le Canada en troisième avant-dernière place d'un groupe de neuf pays, avant le Mexique et les États-Unis. Voir l'article intitulé « Geography Quiz Stumps College-Age Canadians » du *Globe and Mail*, le 21 novembre 2002, p. A14.
8. Détails provenant du ministère de l'Éducation de l'Ontario, « Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e années, Études canadiennes et mondiales », p. 46-53, en ligne à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/canadian/canascf.pdf>
9. Milner, *Civic Literacy*., surtout les chapitres 7, 8 et 9.
10. Ces résultats sont présentés en détail dans « Name That Premier: The Political Knowledge of Canadians Past and Present », communication présentée par Paul Howe à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de science politique tenue à Toronto du 29 au 31 mai 2002, p. 17-19.
11. L'utilisation d'Internet est comprise dans l'analyse multivariée de Paul Howe dans « Name That Premier », au tableau 4 en page 31. Internet a un effet positif, bien que ses effets sur les connaissances politiques soient moindres que le fait de lire le journal ou de regarder la télévision. La mesure d'Internet du sondage servant à cette analyse est relativement imprécise en ce sens que l'on a simplement demandé aux gens s'ils se servaient d'Internet pour s'informer de la politique. Une mesure plus précise, à savoir *quels sites Web* étaient consultés et *combien de fois*, aurait sans doute donné de meilleurs résultats.
12. André Blais, *To Vote or Not to Vote: The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000, p. 92-114.
13. Blais, *To Vote or Not to Vote*, p. 97.
14. Voir Neil Nevitte, *The Decline of Deference: Canadian Value Change in Cross-National Perspective* Peterborough, Ontario, Broadview Press, 1996 et Russell Dalton, *Citizen Politics: Public Opinion and Political Parties in Advanced Industrial Democracies*, London, Chatham House Publishers, 2002, surtout les chapitres 1 à 6.



Augmentation de l'inscription des jeunes électeurs

de meilleures pratiques pour toucher les jeunes électeurs

Keith Archer

Professeur, Département des sciences politiques, Université de Calgary

Ce qui ressort le plus souvent des recherches qui se poursuivent depuis deux générations sur le comportement politique dans un vaste éventail de milieux est que certains citoyens sont plus susceptibles que d'autres de participer à la vie politique. Si les écarts dans l'activité politique étaient entièrement aléatoires, cet écart particulier pourrait être interprété comme une caractéristique intéressante mais non significative de la vie politique démocratique. En fait, les écarts dans l'activité politique sont tout sauf aléatoires. Certains groupes d'électeurs sont moins susceptibles que d'autres groupes de participer à la vie politique et le sont dans un vaste éventail de régimes politiques. Parmi les groupes présentant les plus faibles taux de participation, on retrouve ceux qui ont les moyens économiques les plus faibles, les jeunes, les membres des communautés autochtones et les nouveaux électeurs.

Le fait que les taux de participation varient systématiquement et qu'ils soient beaucoup plus faibles chez certains groupes soulève des questions importantes dans une démocratie. On suppose dans les régimes politiques démocratiques que la participation politique est importante tant pour le régime politique que pour la personne. Quant au régime, les citoyens qui y participent font un choix parmi des candidats rivaux et des idées politiques concurrentes. Ils influent ainsi sur les types de politiques et d'enjeux que le gouvernement met de l'avant et promeut. Les groupes dont la participation est plus faible influenceront moins sur les politiques visées ou les idées défendues par le gouvernement. En conséquence, les réalisations du

gouvernement refléteront probablement moins les préférences et les priorités collectives de ces groupes d'électeurs.

Pour la personne, la participation politique est une expression de l'appartenance à une communauté politique, de la volonté d'avoir son mot à dire quant à la façon d'être gouverné. En participant à la vie politique, on peut avoir un meilleur sens du soutien de la communauté politique et des élites au pouvoir. Les citoyens comprennent ainsi mieux le processus électoral et leur rôle en tant que membres de la communauté politique.

En plus du fait que certains électeurs sont moins susceptibles de participer à la vie politique, les études montrent que ces mêmes segments de l'électorat sont moins enclins à s'inscrire pour voter. Pour remédier à la situation, de nombreuses autorités électorales ont voulu encourager à s'inscrire les citoyens des groupes ayant historiquement des taux de participation inférieurs. Les autorités électorales cherchent généralement à augmenter l'inscription de ces électeurs grâce à des campagnes d'inscription ciblées, qui peuvent varier considérablement selon les moyens créatifs grâce auxquels les autorités tentent d'atteindre ces groupes difficiles à rejoindre. Mais même les campagnes ciblées les plus dynamiques ne parviennent guère à faire en sorte que tous les électeurs soient inscrits.

Il faut aussi examiner le désir de l'électorat difficile à rejoindre de s'inscrire pour voter. Si des membres d'un

groupe ne sont pas enclins à s'inscrire, même l'effort d'inscription le plus ambitieux produira des taux d'inscription inférieurs chez ce groupe par rapport à l'ensemble de l'électorat. En conséquence, il est courant que l'inscription ciblée vise à inclure une certaine éducation politique pour réduire cette réticence et offrir des raisons positives pour amener l'électorat à choisir de s'inscrire. Ces campagnes font souvent appel à des symboles et à des images qui sont considérés de façon positive par le groupe visé, invoquent l'importance du processus démocratique ou mettent en lumière le pouvoir qui découle de l'expression d'une préférence politique (par exemple, avec des slogans comme « Ayez du poids », ou « Faites-vous entendre », qui ont été utilisés par plusieurs autorités électorales).

De meilleures pratiques pour l'inscription des jeunes

L'une des stratégies d'inscription ciblée les plus souvent mises en œuvre par les autorités électorales consiste à s'efforcer d'accroître l'inscription des jeunes électeurs. Les jeunes sont souvent considérés comme l'un des segments les plus importants de l'électorat à cibler, pour plusieurs raisons.

- Les jeunes comptent en général l'un des taux les plus faibles d'inscription des électeurs.
- Les jeunes sont parmi les segments les plus mobiles de la population : ils déménagent souvent pour faire des études ou simplement dans le cadre d'un mode de vie qui repose sur le désir de voyager, de changer d'emploi, etc.
- Souvent, ils ne se perçoivent pas vraiment comme membres à part entière d'une communauté politique ou n'ont pas d'intérêt important dans leur collectivité (par opposition, par exemple, aux propriétaires ou aux parents d'enfants dans le système scolaire).
- Souvent, ils n'ont pas formé des habitudes de participation politique.

- Comme ils représentent, dans une large mesure, les futurs citoyens d'une démocratie, leur participation active est liée au succès même du régime politique.

C'est notamment pour cela que l'augmentation de la participation politique et de l'inscription des jeunes électeurs est souhaitable. C'est dans ce contexte que le directeur général des élections du Canada a annoncé récemment des initiatives visant à augmenter l'inscription des électeurs chez les jeunes du Canada¹. Il existe divers moyens de mettre sur pied une initiative d'inscription ciblée des jeunes : certains ont été adoptés au Canada et d'autres valent la peine d'être examinés par l'autorité électorale du Canada. La section suivante décrit un certain nombre de telles stratégies de ciblage.

Inscription provisoire

Une méthode évidente pour augmenter l'inscription des électeurs qui arrivent à l'âge de voter serait de prolonger la période d'inscription en offrant aux futurs électeurs la possibilité de figurer sur une liste électorale provisoire un an à l'avance. Grâce à cette méthode, qui est appliquée en Australie et en Nouvelle-Zélande ainsi que dans certains États américains, les jeunes remplissent un formulaire d'inscription à 17 ans. L'autorité électorale les fait passer automatiquement de la liste provisoire à la liste électorale lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité (ou l'âge de voter).

Le registre provisoire comporte un certain nombre d'avantages non

négligeables. D'abord l'autorité électorale et les personnes qui approchent de l'âge de voter disposent d'une période plus longue pour communiquer entre elles. On estime qu'environ 2 % de l'électorat atteint l'âge de voter chaque année. Il est raisonnable de supposer que, pour un scrutin donné, une très grande proportion des personnes qui deviennent admissibles au vote dans les trois mois (par exemple) de l'élection ne figureraient pas dans le registre des électeurs. Par conséquent, environ 0,5 % de l'électorat (c'est-à-dire ceux qui arrivent à 18 ans dans ces trois mois) devrait s'inscrire pendant la période de révision ou le jour du scrutin. Un registre provisoire permettrait à ces mêmes nouveaux électeurs de disposer d'une année complète pour s'inscrire au registre, ce qui diminuerait probablement l'activité d'inscription pendant la période de révision. De plus, la répartition du travail sur une plus longue période réduirait l'activité

Photo : Roger Bérubé



Le directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, a dévoilé des mesures visant à s'attaquer à la baisse du taux de participation électorale chez les jeunes lors d'un symposium sur la participation électorale au Canada, qui a eu lieu à l'Université Carleton à Ottawa, le 21 mars 2003.

accrue de l'autorité électorale pendant la période de révision et faciliterait du coup la gestion du personnel. Les données fournies par l'Australian Electoral Commission (AEC) indiquent qu'environ 16 % des personnes de 17 ans figurent sur la liste provisoire et, dans l'État de Victoria, 27 % des personnes de 17 ans y figurent². Il est révélateur que la Victoria Electoral

Commission envoie une carte d'anniversaire et un formulaire d'inscription aux personnes pour leur 17^e anniversaire, aspect sur lequel nous reviendrons plus loin³.

Incitations à l'inscription scolaire

On inclut de plus en plus dans le cadre des activités ciblées d'inscription des jeunes une campagne pour les campus universitaires et collégiaux. Une nouvelle méthode utilisée en Australie qui s'appuie sur la liste provisoire des électeurs de 17 ans consiste à conclure des ententes avec les écoles secondaires pour les activités d'inscription. L'autorité électorale verse un petit montant par étudiant à l'école, d'après le nombre d'étudiants de l'école qui figurent sur la liste électorale. L'avantage de cet arrangement, jumelé à l'existence d'une liste électorale provisoire, est que l'effort d'inscription peut avoir lieu dans les écoles secondaires, en plus des universités et des collèges. L'école secondaire est plus avantageuse parce que la fréquentation de l'école secondaire est nettement supérieure à celle des écoles postsecondaires et, par conséquent, la campagne ciblée a une portée plus large. De plus, il est possible dans les écoles secondaires d'intégrer une campagne d'éducation

puisque dans une grande proportion, les étudiants ne seraient pas en âge de voter.

Un certain nombre d'autorités électorales ont élaboré du matériel d'éducation politique expressément pour accroître l'inscription chez les jeunes. Dans son examen des pratiques de l'AEC, l'Australian National Audit Office a recommandé que l'AEC collabore avec les autorités scolaires pour élaborer du matériel didactique visant à augmenter la proportion des jeunes électeurs inscrits⁴. Élections Canada a conclu récemment un partenariat avec l'initiative La câble-éducation pour encourager les jeunes à préparer des messages d'intérêt public qui font la promotion de la participation de leurs pairs.

Même avant l'établissement d'une liste électorale provisoire et l'intégration d'activités d'inscription dans les écoles secondaires, de nombreuses autorités électorales avaient entrepris des activités d'inscription dans les campus universitaires et collégiaux. Comme la plupart des universités ont des clubs politiques et proposent également une « semaine des clubs » chaque année (habituellement au début de l'automne), on pourrait par exemple solliciter la participation de ces clubs aux efforts

de publicité des initiatives d'inscription des électeurs. Bien que cela s'inscrive avantageusement dans le cadre d'une activité déjà prévue, le problème est que les efforts déployés

par un club particulier pourraient être inspirés autant par le désir d'un avantage partisan que par un sens d'esprit civique garant de possibilités égales de s'inscrire pour tous les jeunes qui y sont admissibles. Une autre solution, qui est probablement meilleure, consiste à tenir ces événements séparément des clubs politiques, chaque année ou

au cours de la période de révision précédant une élection. Bien que cette stratégie ait des conséquences évidentes en matière de dotation en personnel pour l'autorité électorale, certaines autorités électorales l'ont trouvée suffisamment efficace pour en justifier la dépense supplémentaire.

Cartes d'anniversaire

L'autorité électorale peut apprendre de diverses façons quand un électeur atteint l'âge de voter – au moyen par exemple de fichiers de données partagés avec une administration des transports en commun, une autorité fiscale ou une autre autorité publique. Dans certains cas, on utilise l'information pour produire un envoi postal aux électeurs arrivant à l'âge de voter, envoi qui peut aussi comprendre du matériel d'éducation politique et, probablement, un formulaire d'inscription de l'électeur. Cette approche personnalise la communication avec l'électeur, lui offre de l'information importante à titre de citoyen et facilite le processus d'inscription. Comme premier contact avec un nouvel électeur admissible, cette stratégie est très rentable et pourrait être utilisée avec une liste électorale provisoire (une carte est envoyée aux électeurs à leur 17^e anniversaire) ou une liste régulière (une carte est envoyée à 18 ans). Le directeur général des élections du Canada a annoncé en mars 2003 qu'il enverra une carte de vœux ou un certificat aux électeurs à la suite de leur 18^e anniversaire. Il les félicitera d'avoir atteint l'âge de voter et les encouragera à s'inscrire.

La Victoria Electoral Commission envoie une carte d'anniversaire aux électeurs à leur 17^e anniversaire, les félicitant d'avoir le droit de s'inscrire sur la liste électorale provisoire et leur mentionnant qu'ils seront placés automatiquement sur la liste électorale lorsqu'ils atteindront 18 ans. Le 30 juin 2002, 16 % des personnes de 17 ans

Un certain nombre d'autorités électorales ont élaboré du matériel d'éducation politique expressément pour accroître l'inscription chez les jeunes.

politique à un programme d'éducation civique offert à tous les étudiants, ce qui ne peut tout simplement pas se faire dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Sans l'existence d'une liste électorale provisoire pour les personnes de 17 ans, l'incitation à s'inscrire dans les écoles secondaires serait beaucoup moins efficace,

en Australie figuraient sur la liste provisoire, comparativement à 27 % à Victoria. À l'échelle nationale, 56 % des Australiens de 18 ans étaient inscrits, comparativement à 68 % de ceux de l'État de Victoria. Par conséquent, cette initiative semble avoir entraîné une augmentation de l'inscription d'environ 10 % des personnes admissibles⁵.

Inscription en ligne des électeurs

La disponibilité d'ordinateurs personnels ayant une très grande capacité de mémoire, jumelée à des liens de réseau de plus en plus fiables à très large bande de transmission de données, et l'accessibilité accrue aux ordinateurs à la maison, à l'école et dans de nombreux lieux publics (cafés Internet, bureaux des gouvernements, etc.) signifient qu'on peut maintenant avoir un système d'inscription électronique des électeurs, ou les éléments clés d'un tel système, alors qu'on ne le pouvait pas il n'y a que dix ans. Le Canada compte parmi les pays les plus « branchés » du monde quant à l'usage des ordinateurs, ce qui en fait un des endroits les plus indiqués pour introduire l'inscription en ligne des électeurs. Comme les jeunes citoyens ont tendance à utiliser Internet davantage, les systèmes d'inscription en ligne des électeurs devraient nous permettre d'augmenter sensiblement l'inscription chez les jeunes.

Divers pays offrent une gamme d'options pour l'inscription en ligne des électeurs. À une extrémité, Elections New Zealand offre le système d'inscription électronique le plus direct et interactif, à www.elections.org.nz. L'électeur peut recevoir de l'information sur le processus d'inscription, vérifier et modifier ses renseignements pour l'inscription, s'inscrire pour la première fois ou s'inscrire de nouveau après avoir quitté le registre pendant une certaine période.

En Australie, bien que les formulaires d'inscription de tous les États soient accessibles sur le site Web de l'AEC⁶, l'électeur doit d'abord imprimer et remplir le formulaire, puis l'envoyer au bureau d'inscription de l'État ou du district par la poste ou par télécopieur, ou présenter le formulaire en personne. En plus de l'étape supplémentaire qui consiste à imprimer le formulaire et à l'envoyer par la poste, il faut d'après les formulaires d'inscription australiens qu'un électeur admissible à s'inscrire fasse attester le formulaire rempli par un témoin. Cette dernière exigence

Le Canada compte parmi les pays les plus « branchés » du monde quant à l'usage des ordinateurs, ce qui en fait un des endroits les plus indiqués pour introduire l'inscription en ligne des électeurs.

alourdit énormément l'inscription en ligne, en particulier parce que c'est la signature du témoin qui tient lieu de garantie. Par ailleurs, contrairement au cas de la Nouvelle-Zélande, l'AEC ne permet pas aux électeurs de vérifier leur inscription en ligne. Bien que la liste électorale soit considérée comme un document public, elle n'est pas accessible en ligne, mais plutôt au bureau principal de l'État ou dans les bureaux divisionnaires de l'AEC. En outre, pour vérifier s'il est inscrit, c'est l'électeur lui-même qui doit présenter une demande, par écrit et sous sa signature. En Australie, l'importance attachée à la sécurité de la liste électorale et l'application de procédures strictes visant à dissuader les fraudeurs éventuels ont limité l'exploitation de l'inscription en ligne.

Dans une de ses premières initiatives, la nouvelle Electoral Commission du Royaume-Uni a également versé les formulaires d'inscription des électeurs sur Internet⁷. Comme dans le cas de l'Australie, le formulaire doit être

imprimé et rempli, puis signé par l'électeur – mais non par un témoin – et envoyé au bureau d'inscription du district. Il n'existe aucune disposition permettant à l'électeur de vérifier en ligne l'information relative à son inscription. En outre, le temps de traitement des renseignements pour l'inscription est relativement long (sept semaines). Une des principales raisons pour lesquelles l'inscription en ligne n'est pas complètement interactive est que le registre électoral est éminemment décentralisé. Si la proposition de l'Electoral Commission

relative à un registre électronique national est retenue, on reconsidérera probablement le système d'inscription en ligne qui se limite à rendre les formulaires accessibles plutôt que d'offrir

l'inscription interactive complète. L'annonce récente de l'initiative d'inscription ciblée des jeunes par Élections Canada laisse entrevoir un processus échelonné. La première phase, semblable au cas australien et au cas britannique, consistera à offrir des formulaires téléchargeables sur le site Web d'Élections Canada. De plus, Élections Canada s'est engagé à trouver les moyens de mettre en œuvre l'inscription en ligne complète. On peut s'attendre à ce que cette dernière initiative contribue le plus à l'augmentation de l'inscription des jeunes.

Événements spéciaux

Une approche particulièrement nouvelle pour rejoindre les jeunes électeurs consiste à organiser des événements qui attirent ce groupe d'âge et à y intégrer des activités d'inscription même si les jeunes y participent pour d'autres raisons. On procède ainsi en Nouvelle-Zélande. L'autorité électorale parraine des concerts et des festivals lors desquels

l'animateur et les artistes encouragent les participants à remplir les formulaires d'inscription des électeurs qui sont fournis par l'autorité électorale à des kiosques ou tables. On n'a pas d'information sur le coût par inscription de cette initiative, mais lors d'une communication personnelle, un fonctionnaire de la Nouvelle-Zélande a estimé qu'elle est « très efficace ». L'autorité électorale pourrait pour varier offrir de parrainer en partie l'organisation de spectacles visant les jeunes, en échange d'une reconnaissance de sa contribution et de la possibilité que les organisateurs, l'animateur et les artistes fassent la promotion de l'activité d'inscription.

Conclusion

Les jeunes de nombreux pays manifestent depuis longtemps des taux inférieurs de participation aux activités politiques conventionnelles de soutien du régime politique comme l'élection. Cette tendance s'explique de nombreuses façons – la plus grande mobilité

Photo : Wayne Braun



Le 6 avril 2003, plusieurs milliers de jeunes ont assisté à l'activité « Rush the Vote », à Ottawa, mettant en vedette de nombreux artistes, groupes et intervenants qui les ont encouragés à s'engager dans des causes politiques et sociales.

résidentielle, l'absence d'habitudes électorales établies et un attachement plus faible à la collectivité, entre autres. Il est probable que cette tendance persistera, ce qui ne signifie toutefois pas qu'on doive être complaisant. Des arrangements administratifs adaptés qui réduiraient les écarts de l'inscription des électeurs et de la participation politique bénéficient tant à l'électeur

qu'au régime politique. Même si l'autorité électorale ne peut pas éliminer les écarts dans les taux de participation des différents groupes de la société, elle pourrait les atténuer en appliquant de meilleures pratiques. ✕

NOTES

1. Voir « Le directeur général des élections du Canada annonce des mesures pour redresser le déclin de la participation électorale des jeunes » [communiqué en ligne], Élections Canada (21 mars 2003), www.elections.ca.
2. Données fournies par l'Australian Electoral Commission, « Youth Enrolment Statistics: Enrolment by Age as a Percentage of Population », le 30 juin 2002.
3. Données fournies par l'Australian Electoral Commission, « Youth Enrolment » (aucune date).
4. « Australian Electoral Commission: Integrity of the Electoral Roll », [rapport en ligne], Australian National Audit Office, Canberra, 2002, www.anao.gov.au.
5. Données fournies par l'Australian Electoral Commission, « Youth Enrolment Statistics, 2002 ».
6. Formulaire d'inscription en ligne : www.aec.gov.au/_content/what/enrolment/forms.htm.
7. Voir www.electoralcommission.gov.uk/your-vote/rollingreg.cfm.



L'art de vendre la participation électorale à la génération MusiquePlus

Phillip Haid

Directeur de comptes, Manifest Communications

Lors d'un récent voyage en avion à Winnipeg, j'avais pour voisin un jeune homme de 22 ans qui venait d'une petite ville de l'Ontario et travaillait pour un fabricant de matériel agricole. C'était la première fois qu'il prenait un avion de ligne et cela le rendait un peu nerveux. Après les plaisanteries d'usage sur le temps, les voyages en avion et les moustiques de Winnipeg, nous avons commencé à parler de choses plus captivantes comme la guerre en Irak, le SRAS et la politique canadienne.

J'ai alors demandé à mon voisin ce qu'il pensait des politiciens canadiens, et s'il avait voté aux dernières élections fédérales ou provinciales. Il m'a répondu que non (en ajoutant d'ailleurs qu'aucun de ses amis ne pensait jamais à voter) et m'a proposé le conseil suivant : « Nous devons retourner à l'époque de la Grèce antique, parce que les Grecs avaient compris ce qu'était une démocratie. Ils avaient compris qu'il fallait parler aux citoyens et faire en sorte que la politique s'adresse à monsieur-tout-le-monde ».

Sa réflexion a mis le doigt sur un facteur important de la faible participation électorale chez les jeunes : *la pertinence*. Pour les jeunes Canadiens, le fait de se rendre aux urnes n'est pas particulièrement attrayant. Même s'il est vrai qu'une grande majorité des jeunes n'a pas d'éducation politique ou civique, cela ne devrait pas servir d'excuse pour ne pas essayer de les intéresser davantage à la politique. Au contraire, il incombe aux gouvernements, aux organismes sans but lucratif et aux entreprises d'aider à raviver l'intérêt des jeunes pour les systèmes politiques, de sorte que le vote soit vraiment une expression de leurs croyances et gestes démocratiques. Il faut réapprendre à exercer le droit de vote, du moins dans le sens où il s'agit d'une forme reconnue de participation démocratique. Tous les jeunes Canadiens doivent prendre l'habitude de voter.

Le but de cet article consiste à donner quelques idées permettant de rétablir une pertinence politique et de ramener les jeunes Canadiens aux urnes. Il porte sur trois grandes questions : *Pourquoi les jeunes ne votent-ils pas? Que peut-on faire pour renverser cette tendance? De quelle manière faut-il s'y prendre?*

Ni intéressés et ni motivés : Pourquoi les jeunes ne votent pas

La grande majorité des jeunes Canadiens (entre 18 et 24 ans) ne votent pas. À la dernière élection fédérale, à peine 25,4 % des jeunes votants admissibles se sont présentés aux urnes, soit le taux de participation le plus faible dans l'histoire du Canada¹. L'explication que donnent le plus souvent les journalistes, les experts et les jeunes eux-mêmes est le cynisme, c'est-à-dire la méfiance à l'égard des politiciens et la croyance que le fait de voter ne changera rien. Il est vrai que le cynisme joue un rôle dans la baisse de la participation des jeunes, mais il n'en est pas l'élément moteur. D'ailleurs, des recherches indiquent que les jeunes ne sont pas plus cyniques à l'égard du gouvernement ou de la politique que leurs aînés².



Photo : Getty Images

Manque d'éducation politique et civique

Un des grands responsables de la faible participation des jeunes est l'absence d'éducation politique et civique. Plusieurs études ont attiré l'attention sur le fait que les jeunes connaissent mal le gouvernement, la politique, l'histoire et l'actualité³. Un sondage fait en 2000 par l'Institut de recherche en politiques publiques a révélé que 50 % des jeunes adultes ne suivaient pas la politique de près⁴.

Qu'est-ce qui a donné lieu à cette absence d'éducation civique chez les

intéressés à la politique ni au gouvernement parce qu'ils ne font pas confiance aux politiciens ni au système politique et qu'ils ne croient pas que le fait de voter changera quoi que ce soit. Par exemple, dans le cadre des groupes de discussion menés pour Communication Canada en 2001, les jeunes Canadiens se plaignaient principalement du manque de leadership politique nécessaire à les inspirer et à les aider à croire qu'il y a effectivement une personne et une cause pour laquelle il est important de voter. Les récents scandales qui ont eu lieu dans les rangs du gouvernement au sujet de l'attribution irrégulière de

contrats et de l'abus financier ont aidé à renforcer cette perception. Le manque d'intérêt provient aussi de la perception que le gouvernement ne comprend

pas les besoins et les intérêts des jeunes, comme le confirme d'ailleurs le rapport de Communication Canada intitulé *À l'écoute des Canadiens : Regard sur les jeunes adultes* (2002) : 70 % des jeunes adultes ne croient pas que le gouvernement fédéral comprenne ce qu'ils recherchent.

Mondialisation

La mondialisation a aussi élargi l'écart entre les jeunes et les institutions politiques, entraînant une incidence négative sur la participation électorale. Dans un univers multimédia où l'information est omniprésente, les jeunes adultes sont en train de devenir « surinformés et sous-engagés ». La multiplicité des enjeux, des préoccupations et des causes crée une forme de paralysie, amenant les jeunes à penser qu'il y a trop de problèmes à régler et pas assez de temps pour faire ce qui compte vraiment⁵.

La mondialisation a aussi créé un univers dans lequel les grandes marques et les styles de vie mis en valeur sur le marché ont tendance à dominer

l'esprit des jeunes adultes. Les entreprises dépensent plus d'argent pour façonner les attitudes et les comportements que les gouvernements. Ainsi, les jeunes ont grandi dans une culture de marché et de consommation où la pertinence du gouvernement est marginalisée. Molson, Labatt, Roots, Tim Horton et Canadian Tire sont toutes des entreprises qui contribuent à définir la notion de « Canadien ». Si cette situation ne change pas, pourquoi les jeunes adultes se donneraient-ils la peine de voter alors que ce sont les consommateurs qui définissent les valeurs? Nous n'en sommes peut-être pas là, mais les gouvernements doivent mieux se vendre auprès des jeunes et mieux communiquer avec eux. Des recherches récentes révèlent que 62 % des jeunes adultes ne croient pas que le gouvernement fédéral communique bien avec eux⁶.

Étape de transition de la vie

Les jeunes adultes sont naturellement moins enclins à voter pendant l'étape de transition de leur vie qui se situe entre 18 et 24 ans. Ils sont occupés à trouver un emploi, à s'inscrire dans une université ou un collège, à quitter la maison de leurs parents, à voyager, à se marier, à acheter leur première maison et à fonder une famille. Ils sont dans une phase très mobile et turbulente dans laquelle ils ont déjà assez de mal à exprimer leur personnalité tout en essayant de s'intégrer dans le milieu et de s'y conformer. La politique et le vote sont loin sur la liste des « choses à faire » en priorités.

Effet de génération

Le manque d'intérêt et de motivation des jeunes Canadiens n'est peut-être pas simplement lié à une étape de leur vie et il ne s'améliorera peut-être pas en vieillissant, en payant de l'impôt et en s'installant dans une communauté. Des universitaires de renommée (Jon Pammett et Lawrence LeDuc, Brenda O'Neill, André Blais et autres) ont fait remarquer qu'il existait un effet

Les partis politiques et les élus n'ont pas fait de grands efforts pour engager les jeunes dans un dialogue utile et permanent.

jeunes? Les écoles n'ont pas accordé suffisamment d'attention et d'importance à l'éducation civique dans leur programme. Les ministères et les organismes gouvernementaux n'ont pas eu les moyens financiers de livrer des campagnes multimédias à grande échelle entre les élections dans le but de promouvoir l'importance du vote et de l'engagement civique. Les partis politiques et les élus n'ont pas fait de grands efforts pour engager les jeunes dans un dialogue utile et permanent. Les parents ne discutent pas de politique ou d'engagement civique autant qu'il serait peut-être nécessaire. Et enfin, les jeunes ne cherchent pas à connaître le système politique. En conséquence, les jeunes adultes ne sont essentiellement « pas intéressés » à la politique ni au gouvernement. Dans un tel contexte, il est difficile de faire comprendre la pertinence du vote.

Manque de confiance

Les autres raisons de la faible participation reflètent « le manque de motivation » dont la presse parle souvent. On prétend que les jeunes ne sont pas

inquiétant que l'on peut appeler « de génération ». De nos jours, les jeunes adultes ne manifestent pas les signes indiquant qu'ils s'intéresseront probablement au vote au fur et à mesure qu'ils avanceront en âge. De fait, ils votent moins que leurs grands-parents à leur âge. Dans ce cas, le manque d'intérêt qui existe aujourd'hui aura des conséquences sur la démocratie canadienne pour les générations à venir.

Renverser la tendance

La solution pour renverser cet « effet de génération » consiste à soulever l'intérêt de mon voisin de siège d'Air Canada et d'autres comme lui. Pour vendre la participation électorale à des jeunes, il faut un autre cadre de référence. C'est plutôt une affaire de cœur que de raison. Il faut une nouvelle façon d'aborder le problème. Les petites étapes progressives ne suffisent pas. Il faut changer le comportement à grande échelle. L'argument rationnel soulignant l'importance d'exercer ses droits démocratiques n'aura pas le même poids que les arguments qui reposent sur des valeurs et des initiatives rejoignant directement le sens de soi et d'identité des jeunes. La démocratie participative doit devenir un style de vie, et le fait de voter doit faire partie de ce style de vie.

Les changements de comportement se produisent non pas parce que les gens comprennent soudainement mieux les enjeux, mais plutôt parce qu'ils se voient différemment dans leur relation avec ces enjeux. Les Canadiens n'ont pas commencé à recycler à la fin des années 1980 et au début des années 1990 parce qu'ils avaient soudainement mieux compris les effets des déchets sur l'environnement. Ils ont commencé à recycler en raison de la dynamique sociale qui avait été créée et dans laquelle la Boîte bleue devenait une étiquette visible d'un citoyen bien-pensant. On était content de contribuer de manière positive à

l'environnement et personne ne voulait être la seule personne du voisinage à ne pas participer à l'effort de recyclage.

La participation électorale exige la création d'une nouvelle norme sociale dans laquelle les jeunes verraient de la valeur dans le fait de voter et afficheraient cette participation au processus politique comme une marque d'identité.

Il ne sera pas facile de créer cette nouvelle norme civique, compte tenu du fait que les Canadiens ne forment pas un groupe homogène et que les efforts déployés pour hausser la participation semblent se manifester uniquement en période électorale. Les efforts mis en œuvre en période électorale ne motivent que ceux qui sont déjà intéressés et peuvent provoquer du cynisme chez les autres. La période électorale est trop courte pour persuader les jeunes Canadiens qu'il vaut la peine de voter. C'est pour cette raison que la période entre les élections compte le plus. C'est à ce moment-là que les partis politiques, les ministères et les organismes gouvernementaux, les organismes sans but lucratif et les entreprises devraient mobiliser leurs ressources et leurs talents pour créer une nouvelle norme de participation civique.

En raison de l'hiatus entre la perception que les jeunes ont de l'exercice du vote et des autres activités civiques, la création d'une telle norme doit être reliée à la valeur sous-jacente au fait de voter. Le vote n'est pas considéré au même titre que le bénévolat, que le fait de manifester, de donner de l'argent à des œuvres de bienfaisance ou de signer des pétitions. Les jeunes ne considèrent pas le vote comme une occasion ou un outil pour s'exprimer ou confirmer leur voix. La personne pour qui l'on vote ou l'élection de son candidat préféré est secondaire au fait de s'exprimer, de la même façon que l'action de manifester est au moins aussi importante que les résultats.

Il manque aussi une dimension humaine au fait de voter parce que la plupart des jeunes Canadiens ne connaissent pas et n'ont jamais rencontré la personne qui les représente aux niveaux municipal, provincial ou fédéral. Les élus sont un mystère pour les jeunes. On ne comprend pas très bien ce qu'ils font et comment le gouvernement fonctionne. Cette situation est en partie attribuable au fait que, dans une grande mesure, les élus ne rejoignent pas les jeunes et que s'ils le font, c'est en période électorale, geste très transparent du point de vue du jeune électeur.

Si, en tant que société, nous voulons encourager une plus grande participation électorale chez les jeunes Canadiens, alors tous les secteurs doivent y contribuer et ce, d'une manière pertinente pour les jeunes. Il faut les encourager, leur montrer en matière d'engagement civique une démarche différente où ils connaîtraient les outils à leur disposition et seraient convaincus qu'en les utilisant, ils pourraient changer les choses.

Quelques idées pour engager les jeunes votants : une perspective de marketing social

Hausser la participation électorale des jeunes relève d'un désir conscient et délibéré d'instaurer un changement social. D'un point de vue de marketing social, un programme de sensibilisation des électeurs devrait inclure quatre éléments : *des moyens d'augmenter les connaissances et la compréhension; des activités visant à instaurer un climat social; de l'éducation et de la sensibilisation; et des initiatives stratégiques.*

Augmenter les connaissances et la compréhension

Pour joindre les jeunes Canadiens, il faut bien comprendre leurs attitudes et leurs comportements. Comme ils ne forment pas un groupe homogène, il est important de segmenter. Ce qui

motive un jeune Autochtone vivant dans la campagne de la Saskatchewan ne ressemble en rien à ce qui motive un jeune de classe moyenne vivant à Toronto. Il est nécessaire de comprendre ces différences si on veut que les efforts de sensibilisation portent fruit dans les différentes régions du pays.

Il est également important de prendre des risques pour mieux comprendre ce qui peut marcher avec les jeunes. Il y a eu beaucoup d'études sur les taux de participation électorale et les raisons pour lesquelles ces taux sont faibles, mais peu de choses ont été réalisées dans le domaine des techniques novatrices visant à améliorer cette participation. L'inscription en ligne et le vote électronique facilitent la participation et peuvent certes aider à la hausser. L'installation de bureaux de vote aux endroits ou aux événements où se trouvent les jeunes, soit les universités, les centres commerciaux, les YMCA, les centres communautaires et les concerts, peut en outre contribuer à augmenter la participation électorale. Les partis politiques devraient aussi communiquer avec les jeunes votants au moyen de messagerie texte, de campagnes par courriel et de rencontres personnelles. Aucune de ces initiatives ne sera peut-être un vrai succès en définitive, mais il est impossible de le savoir, à moins que les gouvernements et les partis politiques ne soient prêts à prendre certains risques.



Photo : Nicholas Sales

L'installation d'isoloirs dans des endroits fréquentés par les jeunes et à des activités qui les rassemblent, comme les universités, les centres commerciaux, les YMCA, les centres communautaires et les concerts, pourrait accroître la participation électorale.

Instaurer un climat social

La campagne « Rock the Vote » aux États-Unis est un bon exemple de la façon de créer un bon climat social autour de la participation des jeunes votants. En s'inspirant de musique et de la culture pop, la campagne a pu engendrer un climat où le vote était perçu comme quelque chose que les gens « cool » faisaient. La campagne *Participaction* est un autre bon exemple d'une initiative qui a réussi à instaurer un climat social en sensibilisant les Canadiens à l'importance d'être plus actif.

Il nous faut une campagne du calibre de *Participaction* pour hausser la participation électorale des jeunes. Pour créer le bon climat, où les jeunes Canadiens accorderont une valeur au vote, il faut créer une nouvelle norme sociale. La manière d'y arriver est critique. Les professions de foi sur l'importance du vote ne suffisent pas. Il faut plutôt une publicité et des programmes révolutionnaires pour créer une énergie et un élan auxquels les divers segments des jeunes peuvent s'associer. Le message doit être diffusé à l'année longue, et pendant les années où il n'y a pas d'élection. Le message devrait aussi venir d'une entité indépendante du gouvernement. Les jeunes doivent croire en les auteurs du message. Actuellement les organismes sans but lucratif sont mieux acceptés pour ce genre de message social que les gouvernements ou les entreprises. Comme aucun organisme national sans but lucratif n'existe à l'heure actuelle uniquement pour promouvoir la participation électorale des jeunes, il faudrait en créer un.

Il y a cependant des limites au climat social que l'on peut

instaurer. Il ne peut à lui seul soutenir des changements d'attitudes et de comportement sans des programmes locaux et communautaires qui donneront vie et valeur à ces idées. La campagne *Participaction* a fini par échouer à cause de l'absence de programmes connexes appropriés.



Le site Web de l'organisation « Rock the Vote » (aux États-Unis) peut être consulté à www.rockthevote.org/index2.html.

Éducation et sensibilisation

Les jeunes eux-mêmes représentent la plus grande ressource inexploitée pour ce qui est d'engager les jeunes dans la politique. Des milliers d'organismes de jeunes existent partout au pays dans le but de susciter le changement aux niveaux local, provincial et fédéral. Chacun de ces organismes regroupe des jeunes Canadiens qu'il rejoint et avec lesquels il interagit fréquemment. Et pourtant, les ministères et les organismes gouvernementaux ont fait peu d'efforts pour faire appel à ces groupes afin de diffuser de l'information et des ressources visant à promouvoir la participation électorale. Il faudrait créer des tables rondes pour jeunes afin d'explorer de meilleures manières de hausser cette participation. Il faut préparer du matériel d'éducation des électeurs dont les organismes pour jeunes peuvent se servir à l'occasion de conférences et dans le cadre de leurs programmes.

Les élus et leurs partis politiques doivent aussi être plus proactifs dans

leur démarche de sensibilisation des jeunes. Ils doivent comprendre qu'il peut être très utile d'engager les jeunes sur des questions d'intérêt réciproque (violence, abus d'alcool et d'autres drogues, perfectionnement professionnel, etc.) au moment de préparer des programmes et des stratégies qui auront une incidence sur leur vie. Les entreprises canadiennes ont aussi un rôle important à jouer compte tenu des relations qu'ils cultivent avec les jeunes. Labatt, VIA Rail, Roots et Bell ne sont que quelques-unes des entreprises canadiennes qui ciblent les jeunes adultes et dont les initiatives communautaires peuvent aider à promouvoir la participation électorale et engendrer un mouvement de plus grande envergure.

Les salles de cours constituent un autre endroit évident où on peut engager les jeunes. Cependant, il faut pour cela du matériel d'éducation civique promouvant un apprentissage interactif, intéressant et expérientiel. Le fait d'inviter des conférenciers, les excursions scolaires, les jeux de simulation, les films, les débats et les projets pratiques exposant les jeunes aux enjeux et aux stratégies à grande échelle aideront les jeunes à se sensibiliser au monde et à la communauté et les amèneront à

participer aux élections municipales, provinciales et fédérales.

Initiatives stratégiques

Pour hausser la participation électorale des jeunes, il faut aussi modifier les stratégies visant à amener le changement social désiré. Il est question depuis 20 ans de réduire l'âge du vote à 16 ans pour encourager les jeunes Canadiens à s'engager dans le processus politique. De nombreux observateurs ont fait valoir que si les jeunes étaient suffisamment responsables à 16 ans pour conduire une voiture, ils devraient pouvoir voter. Il serait bon d'explorer cette question ainsi que d'autres questions relatives à l'inscription des électeurs et au vote en ligne. Ce sont tous des sujets qui susciteront le dialogue et le débat chez les jeunes.

Conclusion

Pour augmenter la participation électorale des jeunes, les quatre éléments de la dynamique du changement social décrits plus haut doivent être mis en œuvre de manière intégrée et intégrante. Il est cependant essentiel de créer le bon climat social pour que les autres activités soient bien appuyées et qu'un élan soit donné. Pour que l'éventail et le niveau d'activités soient suffisants, il



Les jeunes qui ont l'âge d'obtenir un permis de conduire sont-ils assez âgés pour voter?

faut que le leadership soit assumé par un organisme, désirant élaborer un plan coordonné qui incorpore les idées et les ressources des secteurs public, privé et bénévole. Pour arriver à obtenir un plus grand engagement civique et politique des jeunes, il faut une orientation de marketing social, du moins si nous voulons vraiment renverser l'effet de génération et forger une démocratie participative dans laquelle le vote fera partie des habitudes de vie des petits-enfants de la génération MusiquePlus. ✕

NOTES

1. Jean-Pierre Kingsley, conférencier principal lors du *Symposium sur la participation électorale au Canada*, Université Carleton, Ottawa, 21 mars 2003. Le texte intégral est affiché à www.elections.ca sous la rubrique *Médias : Activités spéciales et conférences*.
2. Voir Jon H. Pammett et Lawrence LeDuc, « Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants » [rapport de recherche en ligne], Élections Canada (mars 2003), affiché à www.elections.ca sous la rubrique *Lois et politiques électorales*; Brenda O'Neill, « Generational Patterns in the Political Opinions and Behaviours of Canadians », *Policy Matters*, vol. 2, n° 5 (octobre 2001); et André Blais, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte, *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the 2000 Canadian Election*, Peterborough (Ontario), Broadview Press, 2002, chapitre 3.
3. Voir Blais, Gidengil, Nadeau et Nevitte (2002); Paul Howe, « Where have all the voters gone? » *Inroads*, vol. 12 (hiver-printemps 2003); et Centre de recherche d'information sur le Canada (CRIC), « La participation électorale au Canada : la démocratie canadienne est-elle en crise? », *Cahier 3 du CRIC*, octobre 2001.
4. Paul Howe et David Northrup, « Strengthening Canadian Democracy: The Views of Canadians », Institut de recherche en politiques publiques, 2000.
5. D-Code et le Canadian Centre for Social Entrepreneurship, « Social Vision: Young Adult Perspectives on Social and Civic Responsibility », avril 2001.
6. Communication Canada, « À l'écoute des Canadiens : Regard sur les jeunes adultes », janvier 2002.



À quel âge est-on prêt à voter?

La participation des jeunes à la vie collective

Raymond Hudon

Professeur, Département de science politique, Université Laval

Bernard Fournier

Professeur adjoint, Département de science politique, Université Memorial de Terre-Neuve

Selon une conception réductrice, une société démocratique s'entend d'une société qui fait participer les citoyens à la définition des grandes orientations collectives par l'octroi du droit de vote. Dans cette perspective, les jeunes électeurs, réputés moins enclins à se présenter aux bureaux de scrutin, ont régulièrement suscité des interrogations aussi diversifiées que multiples. Nous nous intéressons ici à un aspect particulier de la problématique générale : la question du droit de vote à 16 ans.

Depuis un peu plus d'une décennie, le sujet refait surface épisodiquement, sans toutefois aboutir à une modification des règles. Ainsi, en 1990, les membres de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis (commission Lortie) avaient examiné la question et commandé des études spécifiques¹. À l'étape de la rédaction finale de leur rapport, ils ont renoncé à proposer un abaissement de l'âge où on est habilité à voter. Dans les années suivantes, la question a encore été évoquée, alimentant parfois un débat plus ou moins limité². Tout récemment, les états généraux sur la réforme des institutions démocratiques au Québec ont envisagé l'option de l'abaissement de l'âge électoral, sans la retenir : 58 % des participants s'y sont opposés. Pourtant, lors de son dernier congrès d'orientation de mars 2003, le Parti Québécois (PQ) a intégré dans son programme la tenue d'un référendum sur « l'opportunité de donner le droit de vote aux jeunes de 16 et 17 ans ».

Certes, notre sujet n'est pas le plus chaud de l'heure; il n'est pas non plus totalement hors de l'actualité. Dans ces

conditions, il est pertinent de mettre notre objet en perspective en rappelant quelques-uns des grands jalons qui ont marqué les débats et les changements successivement apportés à l'âge auquel on est habilité à exercer ses droits civiques sous la forme du vote. Après avoir souligné que les décisions prises ne répondent pas à des critères absolus et purement rationnels, nous convions à la discussion les tout premiers intéressés, les jeunes de 16 à 18 ans. Pour ce faire, nous utilisons les résultats de deux enquêtes menées en 1990 et 1998³. Si elles ne permettent pas d'imposer des positions définitives, les observations relatées fournissent un éclairage pour le moins intéressant et elles contribuent au minimum à enrichir la réflexion.

L'âge, une construction sociale-historique

L'âge est une construction sociale-historique dont les variations sont fonction des époques et des contextes sociaux. L'évolution du droit de vote en fonction de l'âge l'illustre bien.

Au Canada, les droits électoraux ont beaucoup évolué depuis l'établissement du premier régime électoral moderne⁴. Les progrès paraissent moins évidents dans le cas du seuil de la majorité électorale : établi à 21 ans au début de la Confédération, il n'a été modifié qu'une fois au palier fédéral, en 1970⁵. La disparition du cens, l'abolition de la discrimination fondée sur le sexe ou l'appartenance raciale et l'abaissement de la majorité électorale traduisent tous une même volonté d'élargir la reconnaissance de la compétence citoyenne.

L'évolution se fait-elle de façon rationnelle, par exemple en procédant d'un changement du droit positif de nature civile ou pénale appelant une révision du droit électoral? Pour prendre un cas, l'étude des débats parlementaires français⁶ montre à la fois une récurrence des arguments utilisés,

mais aussi leur grande réversibilité, tantôt en appui tantôt en opposition à l'abaissement de la majorité électorale. En fin de compte, l'analyse historique révèle que les modifications observées résultent surtout d'une *volonté politique*, le plus souvent d'origine parlementaire et sans réel débat au sein de la société.

Tableau 1 : Opinions sur le droit de vote à 16 ans (pourcentages)¹

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990	Enquête 1998
D'accord	44,0	45,5
Pas d'accord	53,6	54,5
N	832	847

¹ Pour l'enquête de 1990, le total n'égale pas 100 %, 2,4 % des sujets de l'enquête n'ayant pas répondu à cette question. Dans l'ensemble des autres tableaux, cependant, les distributions sont faites à partir du nombre de réponses effectivement enregistrées. Seuls y sont présentés les résultats se rapportant aux répondants qui se sont déclarés d'accord avec la question posée ou l'énoncé formulé.

Tableau 2 : Droit de vote à 16 ans Opinions selon le niveau scolaire (pourcentages)

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Secondaire IV	Secondaire V	Secondaire IV	Secondaire V
D'accord	49,7	40,9	47,3	43,4
N	384	428	427	410

Tableau 3 : Droit de vote à 16 ans Opinions selon le degré d'intérêt pour la politique (pourcentages)

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Beaucoup / assez	Peu / pas du tout	Beaucoup / assez	Peu / pas du tout
D'accord	46,5	43,9	51,3	41,5
N	355	456	343	491

Tableau 4 : Droit de vote à 16 ans Opinions selon l'importance reconnue au vote (pourcentages)¹

Droit de vote à 16 ans	Il faut voter pour que la politique soit conforme à ses idées	
	Tout à fait / plutôt d'accord	Plutôt / pas du tout d'accord
D'accord	45,5	41,5
N	726	82

¹ Cette question a été posée seulement en 1990.

Cette ambivalence se retrace aujourd'hui dans les textes des journaux, les sites Internet sur la démocratie et au Parlement⁷. Ainsi, l'enthousiasme et le zèle des « jeunes » justifieraient un abaissement de la majorité électorale profitable à l'ensemble de la société; d'autres, au contraire, associent le zèle de la jeunesse à une fougue excessive et à une inexpérience qui commandent la plus grande prudence. Les jeunes ne seraient tout simplement « pas prêts » à voter! La réversibilité des arguments tend à montrer la nature proprement *politique* – non réduite à une dimension *partisane*⁸ – des décisions relatives à l'abaissement de la majorité électorale. Non pas que la politique soit typiquement irrationnelle, mais elle suppose des choix parfois décidés plus ou moins indépendamment de l'opinion publique.

Les raisons objectives d'un abaissement ne manqueraient pas aujourd'hui. Voyons ce qu'en pensent les principaux intéressés.

« Suis-je prêt à voter? »

Même si la question n'épousait pas exactement cette forme, c'est à toutes fins utiles ce que devaient se demander des élèves de deux villes québécoises interrogés en 1990 et 1998 (voir la note méthodologique). Leurs réponses suivent, croisées à un certain nombre d'éléments qui les éclairent de divers angles. Nous les commenterons brièvement avant de conclure avec quelques considérations générales sur la participation politique des jeunes.

Selon le tableau 1, en 1990 comme en 1998, les élèves interrogés sont majoritairement opposés à ce que le droit de vote soit accordé dès 16 ans. En accord avec les idées reçues sur le rapport plus distant des jeunes filles à la politique, le refus apparaît nettement plus prononcé chez elles que chez leurs confrères, l'écart s'accroissant même de 1990 à 1998 – les opinions favorables deviennent en effet majoritaires chez les

garçons (passant de 47,0 % à 51,9 %) alors que l'opposition des filles gagne quelques points (de 57,3 % à 59,3 %). On peut encore noter que l'opposition croît avec l'âge (tableau 2), bien que l'écart semble s'atténuer avec le temps :

tandis que l'idée reçoit, parmi les élèves du secondaire IV, un appui de 2,4 % moins élevé en 1998, elle reçoit un appui augmenté de 2,5 % parmi les élèves du secondaire V. D'une portée politique relativement limitée, il est

raisonnable de croire que ces premiers résultats gagnent en signification si les opinions sont mises en relation avec d'autres éléments.

Ainsi est-il logique de croire qu'un intérêt plus prononcé pour la politique ou le fait de se sentir plus souvent concerné par les décisions gouvernementales rend plus réceptif à la proposition de reconnaître le droit de voter dès 16 ans. Effectivement, toujours majoritairement opposés à pareille proposition, ceux qui s'intéressent beaucoup ou assez à la politique le sont cependant moins que ceux qui s'y intéressent peu ou pas du tout (tableau 3). Cependant, entre 1990 et 1998, la différence s'accroît : les plus intéressés accordent un appui faiblement majoritaire à la proposition alors que les moins intéressés s'y déclarent encore un petit peu plus opposés. Les partisans et opposants au vote à 16 ans se répartissent encore dans des proportions tout à fait comparables selon qu'ils se sentent concernés (très souvent ou souvent) ou pas (pas très souvent ou jamais) par les décisions gouvernementales.

On mesure encore la résistance au droit de vote à 16 ans en notant qu'elle demeure majoritaire même parmi ceux qui croient que le vote est important pour « rendre la politique conforme à ses idées » (tableau 4). En réalité, le facteur qui détermine le plus l'appui ou l'opposition à l'abaissement de l'âge du vote est le fait de se sentir proche ou pas d'un parti. Il faut toutefois noter que cet effet tend à s'atténuer entre 1990 et 1998 (tableau 5). Cette dernière observation est sans doute à rapprocher d'autres données rapportées dans le tableau 11 : la confiance accordée à certaines « institutions », notamment l'Église et les partis politiques, a légèrement reculé entre 1990 et 1998; par contre, il est intéressant de noter que la confiance accordée aux élus a augmenté de 2,7 %.

**Tableau 5 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon affinité partisane
(pourcentages)**

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Proche d'un parti	Non proche d'un parti	Proche d'un parti	Non proche d'un parti
D'accord	56,3	41,1	52,5	42,5
N	213	599	238	598

**Tableau 6 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon conception du bon citoyen
(pourcentages)**

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Un bon citoyen...		Un bon citoyen...	
	voit à ses affaires	manifeste pour ses idées	voit à ses affaires	manifeste pour ses idées
D'accord	38,3	47,4	35,4	47,7
N	214	597	161	673

**Tableau 7 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon le rapport droits-devoirs chez le bon citoyen
(pourcentages)**

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Un bon citoyen...		Un bon citoyen...	
	fait respecter ses droits	remplit ses devoirs	fait respecter ses droits	remplit ses devoirs
D'accord	46,8	41,8	47,4	39,0
N	547	263	620	210

**Tableau 8 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon l'attitude face à la loi
(pourcentages)**

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Un bon citoyen...		Un bon citoyen...	
	respecte la loi	n'a pas à respecter une loi injuste	respecte la loi	n'a pas à respecter une loi injuste
D'accord	43,0	53,4	38,9	52,0
N	646	163	422	415

L'ouverture à un droit de vote dès 16 ans apparaît aussi fonction des représentations du « bon citoyen ». Ainsi, selon que l'on pense le citoyen idéal comme quelqu'un qui « s'occupe de ses affaires sans faire d'histoire » ou, plutôt, comme quelqu'un qui « est prêt à s'engager et à manifester pour défendre ses idées », l'idée d'abaisser l'âge électoral est accueillie assez différemment (tableau 6). Les mêmes tendances se remarquent quand les opinions sont rapportées aux visions contrastées d'un citoyen qui estime

plus important de faire respecter ses droits ou de remplir ses devoirs (tableau 7). Finalement, les partisans de l'ordre, qui veulent qu'un bon citoyen « respecte la loi en toute circonstance », sont proportionnellement plus réfractaires au droit de vote à 16 ans; cette position particulière est mise d'autant plus en évidence que l'octroi de ce droit recueille un appui majoritaire chez ceux qui estiment que le bon citoyen n'a pas à respecter la loi lorsqu'elle lui paraît injuste (tableau 8).

Dans la foulée et sur un simple plan logique, on imagine assez facilement que les partisans du *statu quo* général (« Notre société n'a pas besoin de changements majeurs ») s'opposent dans des proportions importantes à l'octroi du droit de vote à 16 ans (tableau 9). Il se révèle toutefois plus surprenant que les partisans déclarés du changement, nettement plus nombreux, résistent encore majoritairement – quoique plus faiblement – à pareille décision.

Pour terminer, deux résultats paradoxaux ne peuvent être passés sous silence. En 1990, la participation à au moins une association contribue à réduire l'opposition à l'abaissement de l'âge électoral (tableau 10). Il était quand même inattendu qu'en 1998 l'opposition ait été plus élevée chez ceux qui participent! Autre source de surprise : les personnes qui font moins confiance à une série d'« institutions » choisies (école, Église, administration, élus et médias) se montrent proportionnellement plus nombreuses – majoritairement même dans quelques cas) à retenir l'idée du droit de vote à 16 ans. Seule exception notable : le cas des partis politiques dans l'enquête de 1990 (tableau 11).

Conclusion

En bref, les résultats présentés alimenteront sans doute l'opposition à l'octroi du droit de vote à 16 ans.

**Tableau 9 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon l'attitude face au changement
(pourcentages)¹**

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Notre société n'a pas besoin de changements majeurs		Notre société n'a pas besoin de changements majeurs	
	D'accord	Pas d'accord	Tout à fait / plutôt d'accord	Plutôt / pas du tout d'accord
D'accord	34,3	46,3	40,2	46,8
N	108	697	169	666

¹ Il faut noter que le choix des réponses est différent en 1990 (d'accord et pas d'accord) et en 1998 (tout à fait / plutôt d'accord et plutôt pas d'accord / pas du tout d'accord).

**Tableau 10 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon participation ou pas à une association
(pourcentages)**

Droit de vote à 16 ans	Enquête 1990		Enquête 1998	
	Ne participe à aucune ...	Participe à au moins une ...	Ne participe à aucune ...	Participe à au moins une ...
D'accord	40,5	47,8	47,7	44,4
N	304	508	258	579

**Tableau 11 : Droit de vote à 16 ans
Opinions selon la confiance accordée à...
(pourcentages)¹**

Enquête	Droit de vote à 16 ans	École		Église		Administration		Médias		Élus		Partis	
		Plutôt	Pas	Plutôt	Pas	Plutôt	Pas	Plutôt	Pas	Plutôt	Pas	Plutôt	Pas
1990	D'accord	41,6	61,6	41,8	49,7	42,4	50,6	44,9	45,2	41,7	47,2	45,9	44,6
	N	671	138	488	320	536	269	483	325	345	458	283	522
1998	D'accord	41,2	60,1	37,8	50,7	41,6	48,8	44,9	45,8	44,4	46,0	41,0	53,6
	N	638	193	341	491	387	443	356	476	243	589	144	690

¹ Les options offertes aux répondants étaient précisément : plutôt confiance ou plutôt pas confiance.

Ainsi, il est loisible de mettre l'accent sur l'opposition majoritaire des 16 à 18 ans eux-mêmes à l'obtention du droit de vote avant 18 ans. Par ailleurs, il faut noter qu'une certaine proximité du monde partisan et certaines conceptions de la citoyenneté entraînent un meilleur accueil à pareille proposition.

Sur cette base, il apparaît approprié de songer à mieux préparer les jeunes à l'exercice de leurs droits civiques,

... il apparaît approprié de songer à mieux préparer les jeunes à l'exercice de leurs droits civiques, que la possibilité de voter leur soit reconnue à 16 ou 18 ans.

que la possibilité de voter leur soit reconnue à 16 ou 18 ans. Cette préoccupation s'impose d'autant plus que la politique semble, depuis quelque temps, l'objet d'un désenchantement. Ceci dit, on ne doit pas en réduire la portée au seul déclin observé dans la participation électorale au cours des

Photo : Wayne Braun



Chaque année, le directeur général des élections Jean-Pierre Kingsley rencontre les élèves qui assistent au Forum pour jeunes Canadiens, à Ottawa, pour leur parler du processus électoral.

12 à 15 dernières années. Cette lecture déformante résulterait en bonne partie d'une conception étroite de l'engagement citoyen, qui n'emprunte plus la seule voie électorale.

Par contre, malgré que les activités citoyennes ne se résument plus aux activités électorales, celles-ci demeurent cruciales dans la conduite démocratique des affaires de la Cité.

L'apprentissage de la pratique démocratique est bien sûr une affaire de terrain, mais il ne souffrirait évidemment pas de s'appuyer sur des principes philosophiques et des connaissances « théoriques » pensés dans une optique de formation de meilleurs citoyens pour demain. ✖

Note méthodologique

En mai et juin 1990, 832 élèves ont été interrogés dans sept écoles des actuelles villes de Québec et Lévis. L'échantillon est composé à peu près également de garçons et de filles (52 % et 48 %), presque tous âgés de 16 à 18 ans (96 %). Un peu moins du tiers (31 %) des répondants ont fait la totalité ou la plus grande partie de leurs études dans une école du secteur privé.

En 1998, à la même période de l'année scolaire qu'en 1990, les mêmes écoles ont participé à l'enquête – sauf une du secteur privé, remplacée par une autre. L'enquête a été menée auprès de 847 élèves qui, de nouveau, comptent juste un peu plus de garçons que de filles (53 % et 47 %), pour la plupart âgés de 16 à 18 ans (97 %). Comparé à celui de 1990, ce nouvel échantillon comprend un peu moins d'élèves fréquentant une école du secteur privé (28 %).

La composition des échantillons n'est pas aléatoire, mais le choix des établissements a été fait en fonction de la diversité sociale et culturelle de la région d'étude choisie. L'enquête s'est déroulée pendant la période réservée à un cours (généralement d'éducation civique ou d'histoire / géographie) et parfois en présence de l'enseignant responsable; il en découle un faible taux de refus de répondre.

Ces enquêtes ont été financées de diverses sources, notamment la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques (commission Lortie), pour l'enquête de 1990, et le Fonds Gérard-Dion de l'Université Laval, pour la relance de 1998.

NOTES

1. Voir Kathy Megyery (dir.), *Les jeunes et la vie politique au Canada. Engagement et participation*, Études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, vol. 8, Approvisionnements et Services Canada, Toronto/Montréal, Dundurn Press/Wilson & Lafleur, 1991.
2. Par exemple, voir Raymond Hudon, « Le droit de vote à 16 ans. Une décision purement politique », *Le Soleil*, 31 mai 1996; ou encore, « Evaluating the Pros and Cons. Are 16-Year-Olds Ready to Vote? », *Elections Today*, vol. 6, n° 3, automne 1996.
3. Pour des précisions méthodologiques, voir l'encart à cet effet.
4. À ce propos, voir J. Patrick Boyer, *Political Rights. The Legal Framework of Elections in Canada*, Toronto, Butterworths, 1981, p. 129-137.
5. Le droit de vote à 18 ans a été accordé en 1963 au Québec et en 1971 en Ontario. Par ailleurs, le *Military Voters Act* de 1917, qui précisait les modalités de vote du personnel militaire canadien au cours du conflit, octroyait le droit de vote à tous les militaires en service actif (http://www.archives.ca/05/0518/05180204/051802040102_f.html). Cependant, en 1993, la loi C-114 retira ce droit aux militaires de moins de 18 ans.
6. Avant l'adoption de la majorité actuelle à 18 ans en 1974, pas moins d'une douzaine de constitutions ou lois ont modifié la majorité électorale et l'éligibilité entre 1791 et 1875, dans le sens de l'abaissement comme dans celui du relèvement.
7. Peter Adams, député libéral ontarien de Peterborough, a récemment présenté un projet de loi privé proposant d'abaisser le droit de vote à 16 ans (Roy MacGregor, « At 16, teens are considered mature enough to drive, marry and work — so why not vote? », *The Globe and Mail*, 4 mars 2003).
8. Notons tout de même avec Patrick Boyer (*Political Rights*, p. 132), que de telles intentions peuvent se manifester. Ainsi, l'attribution du droit de vote à de nouvelles catégories d'électeurs en 1917, en pleine guerre, aurait eu essentiellement pour objectif de faire réélire le gouvernement conservateur de l'époque. À l'opposé, le retrait du droit de vote des militaires de moins de 18 ans se voulait seulement une façon d'uniformiser les droits électoraux de tous les citoyens.



Abaisser l'âge de voter le débat et les expériences européennes

Kees Aarts

Université de Twente (Pays-Bas)

Charlotte van Hees

Centre néerlandais pour la participation politique (Pays-Bas)

La démocratie évolue au gré des contradictions dont une concerne la façon de déterminer qui exactement fait partie du *démo* de « démocratie ». D'une part, le suffrage universel est considéré comme la caractéristique déterminante de la démocratie. D'autre part, le suffrage ne s'étend jamais à tous ceux qui sont gouvernés. En fixant les limites, on soulève le problème de l'inclusivité.

Qui devrait-on exclure de la participation électorale? C'est une des questions les plus difficiles de la théorie démocratique. Il y a longtemps, l'économiste autrichien Schumpeter a fait valoir que, comme justement il n'y a pas de réponse simple à cette question, ne faudrait-il pas laisser chaque *société* se définir elle-même¹? Ce point de vue radical n'est cependant pas largement accepté. Il est plus fréquent d'essayer de déterminer des critères d'inclusion plus ou moins universels. De prime abord, ces critères sont nécessairement abstraits; par exemple, un électeur devrait pouvoir « raisonner » en matière de politique et avoir des préférences politiques.

En politique, il semble qu'un grand nombre de critères servent à l'exclusion. Un de ces critères est un âge minimum pour devenir électeur. Le raisonnement est qu'à défaut de meilleurs indicateurs, l'âge minimum représente en quelque sorte une indication de maturité civique et, par conséquent, une qualité de citoyenneté à part entière. Certes, il s'agit d'un cercle vicieux puisque la citoyenneté à part entière détermine l'âge minimum. Mais la circularité est monnaie courante en politique².

Y a-t-il consensus au sujet de l'âge minimum du vote?

Le problème de l'inclusivité se règle en partie, du moins dans la pratique, par des critères qui diffèrent habituellement d'un pays à l'autre. Selon les études publiées récemment, deux critères semblent faire l'unanimité. Un de ceux-ci est 18 ans comme âge minimum du vote³.

Mais y a-t-il vraiment consensus? Le cas échéant, il est relativement récent. L'âge minimum du vote a progressivement baissé depuis le développement du suffrage dans les démocraties plus anciennes au cours des premières décennies du XX^e siècle. À titre d'exemple, prenons le cas néerlandais. Lors de l'introduction du système électoral moderne des Pays-Bas en 1917, l'âge minimum du vote était de 25 ans. En 1946, il a été fixé à 23 ans. En 1965, le droit de vote a été accordé aux personnes de 21 ans, puis en 1972, il a été baissé à 18 ans. Il semble que la même chose se soit produite dans de nombreuses démocraties occidentales.

De plus, ce supposé consensus est fragile. Pour le moment et sous réserve de quelques exceptions⁴, il vaut toujours pour les élections présidentielles et celles des députés aux assemblées nationales. Depuis quelques années toutefois, le débat à ce sujet s'est rouvert dans plusieurs pays et dans certains cas, les failles sont déjà visibles, notamment dans le cas des règles régissant les élections locales.

Bien que cette question ne fasse pas encore les manchettes, certains pays européens voudraient abaisser à 16 ans l'âge de voter. D'ailleurs, au cours des sept dernières années, six des 16 États allemands⁵ ont ramené à 16 ans l'âge de participation aux élections locales. Dans d'autres pays, le droit de vote à 16 ans a uniquement fait l'objet de débats.

Il y a une dimension politique claire au fait d'abaisser l'âge de voter. Les six États allemands susmentionnés étaient régis à l'époque du changement par une coalition du parti social-démocrate (Sozialdemokratische Partei Deutschland) et des Verts (Die Grünen)⁶. Dans la plupart des pays européens, il existe un certain soutien à cet égard chez les libéraux et la gauche progressiste. Le chef du Parti socialiste français (PS) (Lionel Jospin) et le chef du parti équivalent des Pays-Bas (Ad Melkert du Partij van de Arbeid [PvdA]) ont, à un moment ou à un autre pendant leurs campagnes

En Grande-Bretagne, la commission électorale est à revoir l'âge minimum du vote et présentera un rapport au Parlement au début de 2004.

électorales de 2002, appuyé l'idée d'abaisser l'âge de voter, bien qu'il n'en fût pas question dans le programme officiel des partis. En Grande-Bretagne et en Flandre (Belgique), la question a été mise à l'ordre du jour par le ministre responsable des affaires de la jeunesse.

En Flandre, le parti libéral VLD (Vlaamse Liberale Partij), le parti Vert Agalev (Anders Gaan Leven) et le parti progressiste fragmentaire Spirit (Sociaal-Progressief-Internationaal-Regionalistisch-Integraal-democratisch-Toekomstgericht) appuient le changement⁷. Le VLD, deuxième parti en importance en Flandre, a lié la

Photo : Getty Images



Westminster, où se trouve le Parlement du Royaume-Uni, à Londres.

question à son désir d'éliminer la votation obligatoire. À l'heure actuelle, il n'existe aucune majorité politique en faveur de l'élimination du vote obligatoire. De plus, pour abaisser l'âge de voter aux élections régionales ou fédérales, il faut un amendement constitutionnel et, par conséquent, le soutien politique des provinces wallonnes. Tout cela est encore loin, mais compte

tenu des changements qui ont eu lieu en Allemagne, des changements aux élections locales pourraient être plus proches.

En Grande-Bretagne, la commission électorale est à revoir l'âge minimum du vote et présentera un rapport au Parlement au début de 2004. La commission électorale se demande si la réduction de l'âge de voter favoriserait le réengagement des jeunes dans le processus politique; elle étudie aussi les arguments en faveur du maintien du statu quo. Entre-temps, un grand nombre d'organismes sociaux et politiques, y compris plusieurs partis, ont

lancé une campagne intitulée « Voter à 16 ans » dans le but d'influencer l'opinion publique et d'encourager les députés à se prononcer ouvertement pour ce changement⁸. Parmi ceux qui sont en faveur, il y a les partis nationalistes écossais et gallois (Scottish National Party et Party of Wales) ainsi que le Parti libéral-démocrate dont le chef, Charles Kennedy, a publiquement revendiqué cette mesure en février 2002⁹. Des membres des partis travailliste et conservateur ont aussi manifesté leur soutien personnel. Au niveau local, la commission sur l'administration locale (Commission on Local Governance) vient de conclure dans un important rapport sur l'avenir de la démocratie locale¹⁰ qu'il fallait abaisser l'âge de voter à 16 ans.

Pourquoi voter à 16 ans? Pourquoi pas?

Les motifs de ceux qui sont en faveur et de ceux qui sont opposés à la baisse de l'âge du vote sont très semblables dans les divers pays. On peut grosso modo répartir leurs arguments en trois catégories : juridiques, politiques et éducatifs.

Arguments juridiques

Sur le plan juridique, on atteint sa majorité à 18 ans. Si l'on fait abstraction des petites différences juridiques qui existent dans les pays d'Europe, cela signifie qu'à 18 ans, on peut être considéré pleinement responsable de ses gestes, à savoir que l'on peut subir un procès devant un tribunal pour adultes, que l'on peut se marier sans le consentement de ses parents et lancer sa propre entreprise. Voilà un argument contre le fait de voter à 16 ans. À l'opposé, on prétend que plusieurs autres droits et devoirs juridiques sont accordés à 16 ans, comme le fait de pouvoir s'enrôler dans l'armée, d'acheter de l'alcool, de ne plus fréquenter l'école et de payer de l'impôt. Ceux qui sont en faveur d'abaisser l'âge de voter ont souligné ce manque de cohérence à l'égard des droits et des responsabilités des jeunes à des âges différents. Dans certains États allemands, par exemple en Basse-Saxe, cela a été l'argument déterminant pour abaisser l'âge de voter au niveau local.

Le droit de participation est implicite dans l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies qu'appuient tous les pays d'Europe de l'Ouest. L'article 12 stipule que chaque enfant capable de se faire une opinion a le droit de s'exprimer librement sur tous les sujets le concernant, et que l'opinion de cet enfant sera prise en considération conformément à son âge et à son niveau de maturité. Bien qu'il ne s'agisse pas vraiment d'un « droit de participation » aux questions concernant l'enfant, on l'interprète souvent comme tel. Par conséquent, on peut faire valoir que ce traité fournit les motifs d'ordre juridique en faveur de la réduction de l'âge de voter.

Arguments politiques

On prétend souvent que les politiciens et les jeunes vivent dans des mondes différents et qu'ils parlent des langues différentes. Nombre de politiciens

considèrent les jeunes comme des objets de politique. Traditionnellement, les politiques pour les jeunes visent ceux qui ont un comportement déviant (et qui sont relativement peu nombreux). Il n'est donc pas surprenant que les jeunes se sentent exclus du processus démocratique¹¹.

On prétend que donner aux jeunes de 16 et 17 ans le droit de voter motivera les partis politiques à rajeunir la politique et utiliser un langage que les jeunes comprennent. Les sceptiques estiment que les politiciens créent le désir du droit de vote plutôt que d'y donner suite. La gent politique est attirée par les avantages d'un nouvel électorat éventuel. Il est vrai que ceux qui sont en faveur d'abaisser l'âge de voter sont plutôt gauchistes, verts ou libéraux, et qu'en Europe, ils représentent un électorat relativement jeune.

Arguments éducatifs

Les deux arguments le plus souvent invoqués contre l'abaissement de l'âge de voter sont le fait que cette mesure aura des incidences négatives sur la participation électorale et que les jeunes ont tendance à voter pour des partis extrémistes. Ces deux arguments reposent sur l'hypothèse que pour voter, il faut avoir atteint une maturité civique que les jeunes de 16 ans ne possèdent pas habituellement.

Ce raisonnement a cependant été renversé. Le taux de participation chez les jeunes a toujours été relativement faible. Or, dernièrement, on a fait remarquer que la participation n'augmentait plus au fur et à mesure que les jeunes générations avançaient en âge¹². Les jeunes ne sont pas attirés par les activités électorales et un nombre de plus en plus grand ne s'y intéressera pas davantage en vieillissant. Schizzerotto et Gasperoni

décrivent ce phénomène comme étant une menace pour la démocratie :

La participation politique limitée, à savoir le vote, l'adhésion à des partis politiques, à des associations et organismes de jeunes et la représentation dans un organe de décision, est reconnue comme étant un important problème chez les jeunes de la plupart des pays d'Europe occidentale ... Le déclin de l'engagement politique et de la participation sociétale traditionnelle des jeunes est perçu comme une menace pour l'avenir de la démocratie représentative¹³ ... [traduction libre]

C'est pour cette raison qu'on a soutenu que les jeunes devaient s'engager plus tôt dans le processus électoral, et le fait de leur accorder le droit de vote pourrait aider à y parvenir.

Dans l'intervalle, il est intéressant de noter que dans le cadre de sondages, beaucoup de jeunes s'opposent à

Six États allemands ont récemment abaissé l'âge de voter de 18 à 16 ans.

l'abaissement de l'âge de voter¹⁴. Ils estiment ne pas avoir assez de connaissances pour le faire. Abaisser l'âge de voter à 16 ans leur sourirait davantage s'ils avaient de meilleures connaissances politiques. En Grande-Bretagne, depuis septembre 2002, l'éducation civique fait partie du programme national d'études secondaires. La campagne « Voter à 16 ans » a utilisé le lancement de cette matière pour apporter de l'eau à son moulin.

Que faut-il penser du vote pour les partis extrémistes ou les partis qui sont contre le système? Des recherches effectuées dans trois États allemands qui ont récemment abaissé l'âge de voter de 18 à 16 ans confirment que les

nouveaux électeurs votent différemment de leurs aînés, sans toutefois manifester des tendances uniformes¹⁵. Les statistiques des élections locales de 1999 dans l'État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie indiquent que les Verts et les libéraux FDP (Freie demokratische Partei) sont plus populaires chez les jeunes au détriment des partis SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands) et CDU (Christlich demokratischen Union Deutschlands). Mais lors des élections locales de 1996 en Basse-Saxe, les sondages faits à Hanovre et à Braunschweig ont révélé que plus de jeunes avaient voté pour la CDU et les Verts. Enfin, lors des élections locales de 1999 en Saxe-Anhalt, on a à peine remarqué de différence entre les préférences pour les partis. Il

votant. Les recherches indiquent que les gens ont tendance à voter en plus grand nombre à mesure qu'ils avancent en âge, mais que le rapport est inversé dans le cas des aînés. Outre ces effets du cycle de vie, on a aussi souvent invoqué des différences entre générations pour expliquer la participation électorale : les générations plus jeunes votent moins que les générations plus âgées, même en vieillissant.

De récentes publications invoquent d'autres facteurs liés à l'âge pour expliquer la participation électorale. Plutzer (2002) présente et met à l'essai une « théorie du développement de la participation » qui met en valeur l'habitude du vote et le rôle crucial de la socialisation pendant l'enfance¹⁶.

Le fait que les nouveaux électeurs votent ou non dépend dans une grande mesure des ressources sociales et politiques de leurs parents. Ce n'est que

plus tard dans la vie que les habitudes acquises viennent remplacer ces ressources.

Cette analyse du vote fondée sur le développement de la personnalité pourrait très bien renforcer les arguments éducatifs en faveur de l'abaissement de l'âge de voter dont on a parlé plus haut. À 16 ans, la plupart des jeunes fréquentent encore l'école. Les cours d'éducation civique, qui sont habituellement requis avant 18 ans, peuvent – en même temps qu'une élection chaudement contestée – favoriser l'acquisition d'habitudes de voter¹⁷.

La recherche faite dans trois États allemands sur la participation électorale chez les jeunes de 16 à 18 ans semble appuyer cette hypothèse. Dans l'État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la participation des jeunes de 16 à 21 ans¹⁸ était légèrement inférieure à

la moyenne calculée pour l'ensemble de l'électorat, mais clairement supérieure, d'environ 5 % à 8 %, à celle des 21 à 30 ans. Pareillement, en Basse-Saxe, les jeunes de 16 à 18 ans votent dans une même proportion que les électeurs de 35 à 45 ans. Enfin, on peut tirer des conclusions semblables des élections locales de 1999 en Saxe-Anhalt.

Si la théorie du développement de la participation électorale est valable, cette génération de jeunes Allemands de 16 à 18 ans est plus susceptible d'acquérir l'habitude de voter que les générations précédentes, qui ont commencé à voter à 18 ans. C'est peut-être de bon augure pour l'avenir de la démocratie électorale.

L'avenir

D'autres pays européens suivront-ils l'exemple de l'Allemagne? Probablement pas à court terme. Dans la plupart des pays, l'abaissement de l'âge de voter passe par un amendement constitutionnel, ce qui ne peut pas se faire rapidement. Il est plus facile de prévoir des essais au niveau local, ce qui semble faisable en Flandre et en Grande-Bretagne. De plus, le fait de changer les règles du processus électoral est en soi déjà un geste politique. Ainsi, après que les élections de l'État de Hesse en 1999 sont venues remplacer la coalition SPD-Verts par une majorité CDU-FDP, le gouvernement est revenu sur sa décision de 1998 d'abaisser l'âge de voter à 16 ans. Tout comme dans les années 1970, peu importe l'orientation que prendront les réformes, il est peu probable qu'elles s'arrêtent aux frontières nationales. ❧

Dans la plupart des pays, l'abaissement de l'âge de voter passe par un amendement constitutionnel, ce qui ne peut pas se faire rapidement.

est important de noter que dans aucun de ces États, les jeunes n'étaient particulièrement enclins à voter pour des partis d'extrême gauche ou d'extrême droite.

Que nous dit la recherche?

Traditionnellement, on considère le fait de voter comme un moyen plus ou moins utile d'exprimer ses préférences politiques. Ce moyen est utilisé plus facilement par ceux qui disposent des ressources pertinentes (notamment l'éducation).

Bien qu'on ne puisse contester l'importance de cette explication axée sur les ressources dans la décision de voter ou non, à elle seule elle n'explique qu'une faible fraction de la décision de voter ou non (habituellement moins de 10 %). En quête de meilleures explications, une seule variable semblait s'appliquer uniformément. Il s'agit de l'âge du

NOTES

1. Joseph Schumpeter, *Capitalism, Socialism, and Democracy* (London: Allen & Unwin, 1943, 1976 ed.), p. 245.
2. Robert A. Dahl, *Democracy and Its Critics* (New Haven: Yale U.P., 1989), p. 127.
3. L'autre est l'exclusion des droits de vote des personnes ayant une déficience mentale. Voir André Blais, Louis Massicotte, Antoine Yoshinaka, « Deciding Who Has the Right to Vote: A Comparative Analysis of Election Laws », *Electoral Studies*, vol. 20 (2001), p. 41-62.
4. Le Brésil représente l'exception la plus connue où les jeunes de 16 à 18 ans ont le droit de vote non obligatoire (le vote est obligatoire pour les électeurs de 18 à 70 ans). Dans plusieurs pays asiatiques, l'âge de voter est supérieur à 18 ans. Voir Blais, Massicotte et Yoshinaka, « Deciding Who Has The Right to Vote ».
5. Ces six États allemands sont : Hesse, Saxe-Anhalt, Schleswig-Holstein, Basse-Saxe, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Mecklembourg-Poméranie occidentale.
6. Manfred Schwarzmeier, « Kommunalwahl ab 16 Jahren: Mehr als nur ein Partizipationsplacebo? », *BJR-Jugendnachrichten* (janvier-février 2002).
7. Joël de Ceulaer, « Een verjongingskuur voor de stem, » *Knack*, vol. 32 (27 novembre 2002), p. 20-25.
8. Voir www.votesat16.org.uk.
9. Discours de Kennedy à Westminster Day le 5 février 2002, transmis aux nouvelles de la BBC sur BBCi. Voir news.bbc.co.uk/1/hi/uk_politics/1801693.stm.
10. Traité dans un document d'information de la National Youth Agency, *Spotlight*, numéro 11 (janvier 2003); Commission on Local Governance, *Free to Differ: The Future for Local Democracy* (Local Government Information Unit, 2002).
11. Marije Cornelissen, « De jongere bestaat niet. Negatieve gevolgen van de beeldvorming over jongeren (Utrecht: Landelijk Bureau ter bestrijding van Rassendiscriminatie, 2000), p. 54; p. ex. Children's Rights Alliance for England, *The REAL Democratic Deficit: Why 16 and 17 Year-Olds Should Be Allowed to Vote* (London: CRAE, 2000), p. 20.
12. Pour un aperçu des arguments et des preuves, voir Mark N. Franklin, *The Dynamics of Voter Turnout in Established Democracies since 1945* (Cambridge : Cambridge University Press, à venir).
13. A. Schizzerotto et G. Gasperoni (superviseurs), *Study on the State of Young People and Youth Policy in Europe* (Milan : IARD, 2001), p. 1-17.
14. Charlotte Van Hees et Heleen Snijders, *Drank, Brommer en dus ook stemmen! : Een onderzoek naar de haalbaarheid en wenselijkheid van het stemrecht voor zestienjarigen* (Amsterdam : Instituut voor Publiek en Politiek, 2002); pour la Grande-Bretagne, voir aussi *Spotlight*, le document d'information de la National Youth Agency, à www.nya.org.uk/download-PDF/spotlight-5.pdf.
15. Les sources sont : Statistisches Landesamt, Nordrhein-Westfalen; Statistisches Landesamt, Sachsen-Anhalt; Universität Hannover, Arbeitsgruppe Interdisziplinäre Sozialstrukturforschung.
16. Eric Plutzer, « Becoming a Habitual Voter: Inertia, Resources and Growth in Young Adulthood », *American Political Science Review*, vol. 96 (2002), p. 41-56.
17. Franklin démontre que le contexte de la première élection peut laisser une « marque » pour les taux de participation de la génération de nouveaux votants pendant de nombreuses années. Mark N. Franklin, « Electoral Competitiveness and Turnout: How Voters React to the Changing Character of Elections », communication présentée au Joint Sessions of Workshops of the European Consortium for Political Research à Edinbourg du 28 mars au 3 avril 2003.
18. La catégorisation des âges est le résultat des règles administratives.



« Rush the Vote »

Wayne Brown

Directeur de la rédaction, Perspectives électorales, Élections Canada

Un groupe de jeunes de l'Ontario, « Rush the Vote », utilise la musique et les artistes pour encourager les jeunes à « participer au processus démocratique et à mieux s'informer des questions de société ».

La campagne nationale « Rush the Vote » a été lancée le 6 avril 2003 lors d'une fête de quartier au centre-ville d'Ottawa. Le lancement a coïncidé avec la remise annuelle des prix Juno; 17 artistes et groupes ont donné un spectacle gratuit sur une scène montée au milieu de ce qui est habituellement une rue achalandée de la capitale nationale. « Si vous voulez attirer une foule, mettez-y de la musique », a déclaré Paul Green, directeur exécutif de « Rush the Vote ». « C'est ce que les jeunes utilisent pour vraiment comprendre leur monde. Qu'on trouve ça bon ou mauvais, c'est un fait. Ils suivent l'exemple des vedettes du monde du spectacle, pas des chefs politiques et sociaux. Les jeunes se reconnaissent dans la musique. » Le rassemblement était également appuyé par la chaîne de télévision nationale MuchMusic, la Commission de la capitale nationale et trois stations de radio locales.

Plusieurs intervenants ont encouragé la foule à s'engager dans des causes politiques et sociales et à exercer son droit de vote. Les participants ont voté à un référendum factice où l'on demandait si le droit de vote devrait être accordé à partir de l'âge de 16 ans au lieu de 18 ans. Ils ont appuyé ce changement dans une proportion de presque deux pour un (304 à 171)

« Rush the Vote » s'efforce non seulement d'inciter plus de jeunes à voter, mais de simplifier l'information, de la rendre plus facile à comprendre, selon M. Green. « De nombreux jeunes ne voient pas de différence entre les divers partis et candidats et ce qu'ils défendent. Les partis ne leur ont pas dit clairement. »

M. Green demande aussi l'établissement d'un nouvel organisme national disposant d'une stratégie visant à informer à temps plein les jeunes Canadiens de l'importance de voter et à les encourager à le faire.



Photo : Wayne Brown



Lors de l'activité « Rush the Vote » tenue le 6 avril 2003 à Ottawa, des jeunes ont voté à un référendum simulé sur la réduction de l'âge du vote à 16 ans.

Fondé en 1997, « Rush the Vote » s'inspire des campagnes « Rock the Vote » menées aux États-Unis. Il est également issu de la Universal Black Student Association (fondée en raison du fait que 50 % des jeunes Noirs étaient des décrocheurs en Ontario) et du B.L.O.C.K Headz (Building Links on Community Korners). Selon des sondages, seulement 25 % des jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans ont voté à la dernière élection générale fédérale en 2000, mais M. Green croit que la proportion de jeunes électeurs noirs qui ont exercé leur droit de vote était probablement beaucoup plus faible.

« Ils sont nombreux à se dire qu'ils ont d'autres préoccupations quotidiennes, y compris l'école, le travail, la carrière, le système judiciaire. Voter ne fait pas partie de leurs priorités. Nous nous efforçons de leur montrer que tout est lié. »

Le groupe « Rush the Vote » prévoit tenir un événement similaire lors de la prochaine élection provinciale en Ontario, pour tenter d'augmenter la participation des jeunes électeurs. Son premier rassemblement important a eu lieu lors de l'élection ontarienne de 1999. Par ailleurs, « Dunk the Vote », une activité à laquelle participaient des personnalités du monde du basketball, s'est tenue en 2000 à l'Université de Toronto pour encourager plus de gens à voter aux élections municipales. ✖

POURQUOI DOIT-ON VOTER?

ENSEIGNANTS!

La câblo-éducation et Élections Canada vous invitent à encourager vos élèves à écrire et produire un message **vidéo** de 30 secondes sur l'importance de voter. Demandez à vos élèves d'expliquer pourquoi un X dit tout et GAGNEZ!

PRIX pour les enseignants : des ordinateurs de poche Palm^{MC} m130 avec logiciel Palm Mobile Mentor, offerts par Palm Canada de même que des prix offerts par Fruitopia, The Life Network, History Television et HGTV

PRIX pour les écoles : un caméscope de Sony et un logiciel Encarta de Microsoft

PRIX pour les élèves (maximum de cinq élèves par équipe) : des compositeurs numériques interactifs de musique et rythmes MadPlayer^{MC} offerts par MadWaves, des montres Timex ainsi que des prix offerts par HMV et Fruitopia

EN PLUS!

Les vidéos gagnantes des élèves des écoles secondaires et des cégeps pourraient être diffusées dans tout le Canada

un
qui dit
tout

RÉPONDEZ EN
30 SECONDES
ET **GAGNEZ!**

RÈGLEMENT OFFICIEL
ET INSCRIPTION

SUR INTERNET :
www.cablededucation.ca

PAR TÉLÉPHONE :
1 800 244-9049

La câblo-éducation
Cable in the Classroom

